

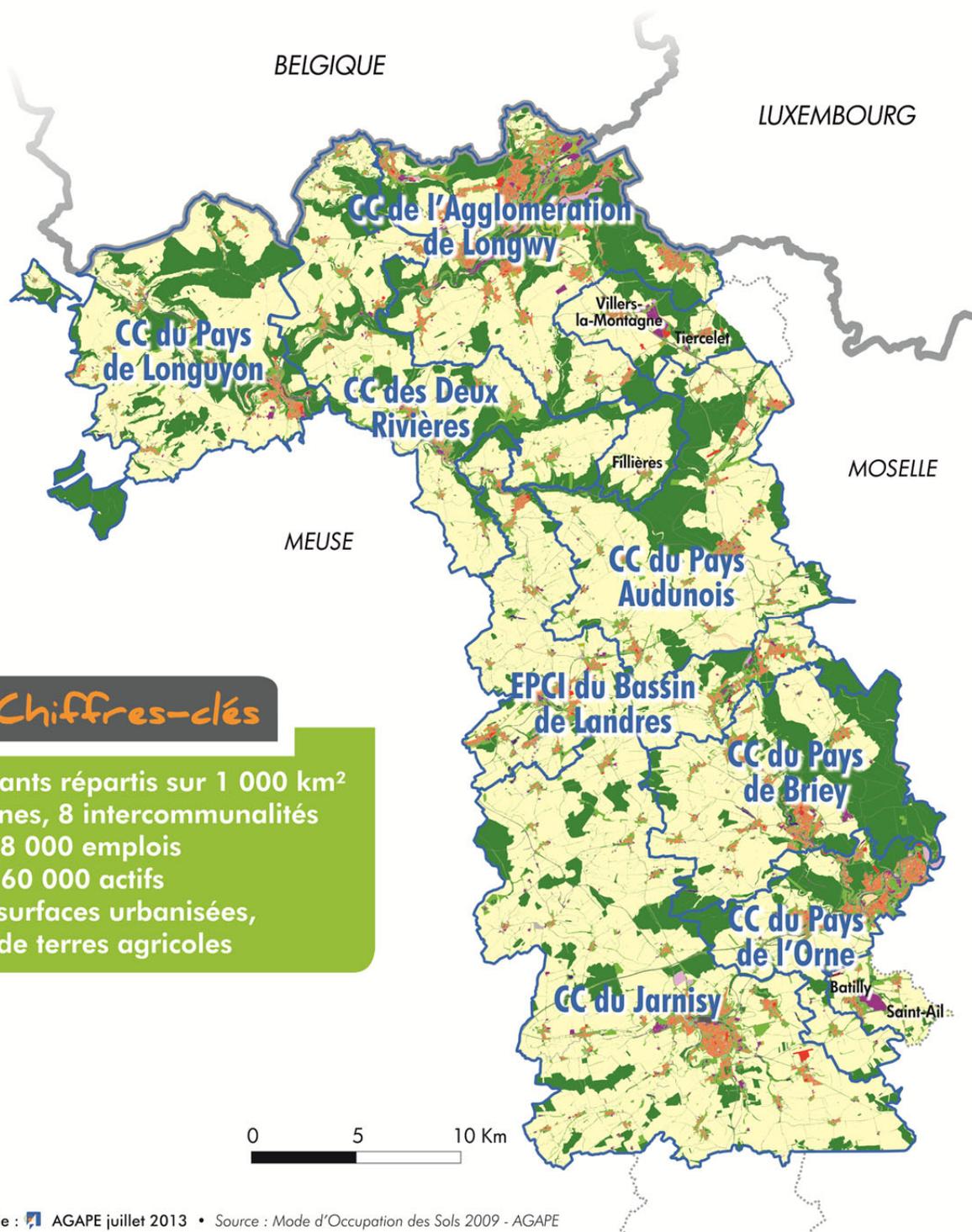
SCHÉMA  
DE COHÉRENCE  
TERRITORIALE  
NORD MEURTHE-ET-MOSELLAN

>> **SYNTHESE DU DIAGNOSTIC**



## Comment définir le Schéma de Cohérence Territoriale ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un outil de planification intercommunal, élaboré par les collectivités locales. Il a pour but d'assurer la cohérence entre les différentes politiques publiques sectorielles d'un territoire (habitat, économie, environnement, mobilité) autour d'objectifs et d'orientations communs. Il définit une stratégie d'aménagement durable à 20 ans. Instauré par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (loi SRU) en 2000, l'outil SCoT a été renforcé en 2010 par la loi portant engagement national pour l'environnement (loi Grenelle 2). Il est principalement régi par le Code de l'Urbanisme.





## Quelle est sa philosophie ?

Le SCoT est un véritable projet de territoire, qui servira de boîte à outils pour les collectivités locales, en vue de l'aménagement et du développement de leur territoire commun.

Ce document vise à mettre en « cohérence » les politiques en matière d'urbanisme, d'environnement, d'économie, d'habitat, de grands équipements et de déplacements. Dans ces domaines, il fixera des objectifs à atteindre pour un développement harmonieux et durable de notre territoire.

Il offrira des clefs :

- ◆ pour répondre aux besoins en logements tout en luttant contre l'étalement urbain et la surconsommation des terres agricoles,
- ◆ pour préserver les espaces non urbanisés tout en soutenant l'activité économique, porteuse de ressources pour des territoires qui en manquent cruellement,
- ◆ pour sortir du tout-automobile en privilégiant l'intermodalité des transports tout en préservant les corridors écologiques et la biodiversité,
- ◆ pour des territoires confrontés à d'importantes mutations économiques.



## Comment est-il composé ?

Le SCoT se compose de trois documents distincts mais intimement liés qui marquent les trois grandes étapes de son élaboration :

- ◆ le Rapport de présentation forme le volet descriptif du SCoT. Il analyse le territoire et justifie des choix qui seront faits.
- ◆ le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) constitue le projet politique du schéma. Il fixe des objectifs à long terme.
- ◆ le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) est le volet réglementaire opposable. Il définit des orientations et objectifs (chiffrés le cas échéant) pour les 20 prochaines années. C'est la déclinaison opérationnelle du schéma.

## Par qui est élaboré le SCoT ?

Spécifiquement créé dans ce but, le Syndicat Mixte du SCoT Nord Meurthe-et-Mosellan est l'instance « politique » qui pilote le SCoT et son élaboration. Il est composé de 63 délégués, issus des communes et intercommunalités membres du SCoT. Il est légalement chargé de l'approbation du document.

Le Syndicat Mixte a adhéré à l'AGAPE (Agence d'Urbanisme Lorraine Nord) en vue de lui confier la mission de maîtrise d'œuvre du SCoT. L'AGAPE est composée d'une équipe pluridisciplinaire d'une quinzaine de personnes, et constitue l'outil « technique » du SCoT. Elle a pour mission la réalisation des études, l'assistance technique au Syndicat Mixte, et l'animation de la démarche SCoT.

Au travers d'ateliers, de commissions ou de conférences, l'ensemble des partenaires (Région Lorraine, Département, Etat, Chambres consulaires, partenaires voisins) est associé au processus de concertation du SCoT depuis 2011 et participe aux échanges et aux propositions émises.

Afin de disposer d'un document partagé et consensuel, la population est tenue informée de l'évolution des travaux et peut s'exprimer sur le projet de SCoT (site web, réunions publiques, registres de concertation dans les intercommunalités).

## Calendrier



**Le présent document présente une synthèse du diagnostic et des enjeux identifiés pour l'avenir du territoire.**



# 10 ENJEUX POUR UN TERRITOIRE

Le SCoT a pour objet d'établir un projet d'aménagement et de développement durable pour le territoire et de fixer ensuite les conditions de mise en œuvre de celui-ci. Le diagnostic est un document préalable indispensable pour son élaboration. Il dresse le portrait du territoire et permet d'en dégager les principaux atouts et les principales faiblesses. Il cherche à comprendre les évolutions urbaines et sociales, à établir les liens entre les différents enjeux, à repérer les difficultés rencontrées à la satisfaction des besoins. Il analyse aussi l'état initial de l'environnement afin de mieux prendre en compte les caractéristiques des zones susceptibles d'être touchées de manière notable par la mise en œuvre du schéma. Le diagnostic du SCoT Nord 54 a permis de mettre en lumière 10 enjeux pour le territoire.

## L'IMAGE ET L'IDENTITE

Le territoire du SCoT conserve une image liée à son passé sidérurgique et minier alors que ces activités ont totalement disparu. Il se caractérise aussi par de nombreuses « coupures » qu'il lui faut combattre pour créer une réelle unité territoriale.

- ◆ Des « coupures » physiques : entre le nord et le sud, entre l'urbain et le rural ou encore entre les vallées, terres d'accueil de la sidérurgie et les plateaux
- ◆ Des « coupures » historiques : entre une économie industrielle héritée et une économie tertiaire assumée et entre le nord et le sud du département suite à l'annexion par l'Allemagne d'une partie de la Moselle.

## L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE

Economiquement, la concurrence des territoires limitrophes au SCoT Nord 54 est très forte. Il en résulte une évolution des activités qui est défavorable. On a ainsi assisté à une baisse de 5% de l'emploi privé entre 1999 et 2009 et le ratio actifs/emplois demeure très faible.

Le territoire se caractérise par une économie majoritairement tournée vers le secteur tertiaire (69% des emplois) et il est marqué par une forte concentration des emplois (8 communes regroupent 2/3 des emplois).

Par ailleurs, la population active doit s'adapter à la mutation de l'économie (baisse de l'industrie manufacturière de 25% et hausse du secteur santé/action sociale de 39%).

## L'ORGANISATION DE LA MOBILITE

Sur le territoire du SCoT, les déplacements ne cessent de s'intensifier. Pourtant, il n'y a pas de véritable politique de mobilité mise en place. On constate donc un accroissement de la dépendance à l'automobile. 85% des déplacements domicile-travail se font en voiture alors que seulement 5% des actifs utilisent les transports collectifs.

Il existe pourtant des réseaux structurants sur le territoire et d'autres devraient prochainement venir les compléter :

- ◆ 9 gares et haltes ferroviaires
- ◆ Une AOTU (Autorité Organisatrice des Transports Urbains) au nord sur l'agglomération de Longwy.
- ◆ Une AOTU en création au sud sur le Pays de Briey.

## LA DEMOGRAPHIE

Certes, le SCoT connaît l'une des plus fortes croissances démographiques de Lorraine (+3,5% depuis 1999, soit +5 000 hab.) mais celle-ci est extrêmement inégale, même entre des secteurs très proches (CCPB : +10%, CCPO : -3%).

La pérennisation de cette croissance est loin d'être acquise, l'INSEE annonce même une réduction de moitié à l'avenir (+5000 hab. en 20 ans)

De plus, à l'horizon 2030 beaucoup de personnes auront plus de 65 ans ce qui va nécessiter des besoins particuliers liés à la dépendance et ce qui va entraîner une réduction des actifs, donc de la « réserve » de main-d'œuvre du territoire.

## LES BESOINS EN LOGEMENTS

L'enjeu du logement est double pour le territoire. Il est d'une part quantitatif puisqu'il faut un minimum de 500 logements par an pour maintenir la population. Mais il est aussi et surtout qualitatif. Les besoins sont aujourd'hui insuffisamment satisfaits :

- ◆ On manque de petits logements (pour les jeunes couples et les personnes âgées) alors que les grands logements sont surabondants.
- ◆ Le parc est peu adapté et peu accessible aux personnes âgées et aux personnes handicapées.
- ◆ Le parc ancien n'a pas achevé sa requalification (encore 2 000 résidences sans confort).
- ◆ La répartition des logements sociaux est très inégale puisque 75% se situent sur le pays de Longwy.



## LE CADRE DE VIE ET LES PAYSAGES

Le cadre de vie et les paysages sont deux éléments pour un développement durable et désirable du territoire. Ils sont des facteurs de bien-être. De plus, les paysages variés du territoire sont support d'identité.

Pourtant, le territoire doit faire face à divers éléments qui peuvent mettre en péril ce cadre de vie à cause :

- ◆ Du déploiement de quartiers d'activités sans qualité urbaine.
- ◆ De la disparition des espaces de transition entre le tissu bâti et les espaces agricoles.
- ◆ Des fortes émissions de CO<sup>2</sup> liées aux transports.

## LES TERRITOIRES ENVIRONNANTS

Le territoire du SCoT est enclavé entre le Luxembourg, la Belgique, la Moselle et la Meuse. Son dynamisme dépend majoritairement de ses voisins. Le territoire se trouve ainsi bipolarisé. Le nord est tourné vers le Luxembourg alors que le sud regarde vers le sillon mosellan :

- ◆ Le SCoT Nord 54 est entouré par les 3 SCoT les plus peuplés de Lorraine qui attirent 10 000 actifs.
- ◆ On compte 17 000 frontaliers vers le Luxembourg et la Belgique
- ◆ De grands projets se créent à proximité immédiate du territoire (émergence d'Alzette-Belval, projet TerraLorraine, les « ports lorrains »...) mais ces derniers pourraient fragiliser le développement interne du territoire.

## L'ARMATURE TERRITORIALE

Le territoire dispose d'une armature rurale et agricole de très grande qualité. Il dispose notamment de terres très « fertiles » et de paysages remarquables. Deux-tiers des espaces du SCoT sont à dominante rurale mais cet espace est de plus en plus fragilisé et émietté en raison du triplement de l'étalement urbain depuis 2004.

L'armature urbaine quant à elle se compose de 35 communes réparties en 4 niveaux. Elle est héritée principalement de l'histoire du XX<sup>ème</sup> siècle. Ces communes disposent d'équipements structurants (ex : 9 gares) et « en abondance » mais, à quelques exceptions près, elles sont en phase de « dévitalisation » à cause de la périurbanisation galopante.

## LA TRAME VERTE ET BLEUE

La trame verte et bleue (TVB) est la mise en réseau des zones naturelles (cours d'eau, forêts...). Il s'agit d'un aspect souvent négligé dans les SCoT. La TVB est particulièrement remarquable sur le SCoT Nord 54 où on note de nombreux atouts :

- ◆ Des écosystèmes variés (vallons forestiers, pelouses calcaires, prairies extensives, marais...),
- ◆ Plusieurs espèces emblématiques.

Mais ces espaces sont fragilisés par une urbanisation « destructrice » :

- ◆ Très peu d'espaces sont protégés et gérés (5% contre 15 à 20% en Belgique et au Luxembourg).
- ◆ Les coupures s'accroissent (à cause des infrastructures routières notamment).

## LES RISQUES ET CONTRAINTES PHYSIQUES

On observe une accumulation de risques et de contraintes sur le territoire du SCoT, majoritairement sur le Pays de Briey :

- ◆ Risque d'inondation.
- ◆ Risque technologique, lié à la localisation de l'usine Titanobel.
- ◆ Risques miniers.

Au final, 15 000 ha sont soumis à une contrainte sur le SCoT (15% du territoire) dont 1 500 ha de zones urbanisées et 500 ha de zones urbanisables.



# UN SCOT ATYPIQUE QUI SE CHERCHE UNE IDENTITE

## UNE IMAGE QUI A BESOIN DE S’AFFIRMER

Longtemps dominé par les activités sidérurgiques et minières, le territoire conserve cette image d'ancienne vallée sidérurgique et minière alors que ces activités ont aujourd'hui quasiment disparu.

## UN ESPACE BIPOLARISE QUI PEINE A SE POSITIONNER

Le SCoT est entouré par le Luxembourg, la Belgique ainsi que par la Meuse à l'ouest et la Moselle à l'est. Il est mieux connecté à Metz, qu'à Nancy qui est pourtant la Préfecture du Département. Cette situation atypique est liée à son histoire et à l'annexion par l'Allemagne d'une partie de la Moselle.

**Le territoire est attiré au nord par le développement du Luxembourg et au sud par le sillon mosellan et l'agglomération messine.**

- ◆ 14 000 des 77 000 frontaliers lorrains au Luxembourg proviennent du SCoT Nord 54. Ce chiffre est en constante augmentation.
- ◆ La Moselle constitue un pôle d'emploi pour 10 500 actifs du SCoT, mais aussi un pôle de santé, de loisirs et de culture.

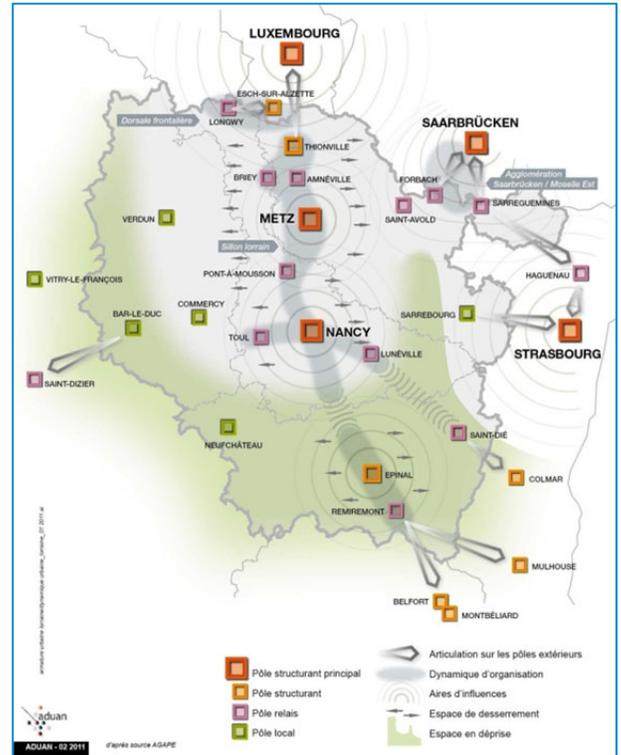
## UN TERRITOIRE EN MARGE DES GRANDS INVESTISSEMENTS ET DES GRANDES INFRASTRUCTURES

- ◆ Le sillon lorrain est l'épine dorsale de la Lorraine, tant en matière de grandes infrastructures et d'équipements que d'emplois métropolitains supérieurs ou d'effectifs étudiants.
- ◆ La Lorraine est traversée par la LGV-Est mais le SCoT Nord 54 n'est pas desservi directement.
- ◆ Le projet « Ports Lorrains » vise à créer une plateforme multimodale le long de la Moselle mais pourrait fragiliser le SCoT Nord 54 dont de nombreuses activités sont liées au fonctionnement du Terminal Container d'Athus.

## LE SCOT FACE A LA STRATEGIE ALZETTE-BEVAL

Le Luxembourg crée 5 000 nouveaux emplois par an. Sachant qu'en moyenne, un frontalier parcourt 44 km pour se rendre à son lieu de travail, le développement de Belval aura pour effet d'inclure l'ensemble du SCoT dans le périmètre d'attraction du Grand-duché.

L'armature urbaine de la Lorraine



### ◆ ATOUTS

- ⊗ 2 bassins de vie (Longwy et Briey) qui s'associent pour porter une cohérence commune et concertée.
- ⊗ La proximité et le dynamisme luxembourgeois.
- ⊗ Une Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) qui définit une stratégie de planification sur laquelle s'appuyer.

### ◆ FRAGILITES

- ⊗ Un SCoT qui peine à se positionner.
- ⊗ Un SCoT à l'écart des grands investissements.
- ⊗ Le développement d'Alzette-Belval comme priorité de l'Etat, un risque de concurrence

## 10 ENJEUX POUR UN TERRITOIRE

### L'IMAGE ET L'IDENTITE

- L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE
- L'ORGANISATION DE LA MOBILITE
- LA DEMOGRAPHIE
- LES BESOINS EN LOGEMENTS
- LE CADRE DE VIE ET LES PAYSAGES
- LES TERRITOIRES ENVIRONNANTS
- L'ARMATURE TERRITORIALE
- LA TRAME VERTE ET BLEUE
- LES RISQUES ET CONTRAINTES PHYSIQUES



# UN REDRESSEMENT DEMOGRAPHIQUE HISTORIQUE

## UNE ATTRACTIVITE RESIDENTIELLE RETROUVEE MAIS UNE CROISSANCE INEGALE

Le territoire du SCOT connaît une importante croissance démographique depuis 1999 (+550 habitants / an) notamment grâce à de nombreuses migrations résidentielles. En revanche, cette croissance est très inégale selon les EPCI (+10% sur la CCPB ; -3% sur la CCPO).

## LE SCOT, UN TERRITOIRE ROTULE

L'attractivité résidentielle du territoire est étroitement liée à la proximité conjuguée des agglomérations messine et luxembourgeoise.

Le SCoT apparaît ainsi comme un territoire « rotule » au sein du nord lorrain transfrontalier, au sein duquel la croissance démographique tend à se diffuser, en particulier dans les secteurs les moins urbains.

## UN VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION À ANTICIPER

La stabilisation des effectifs des plus de 60 ans constitue un effet générationnel qui masque deux autres phénomènes :

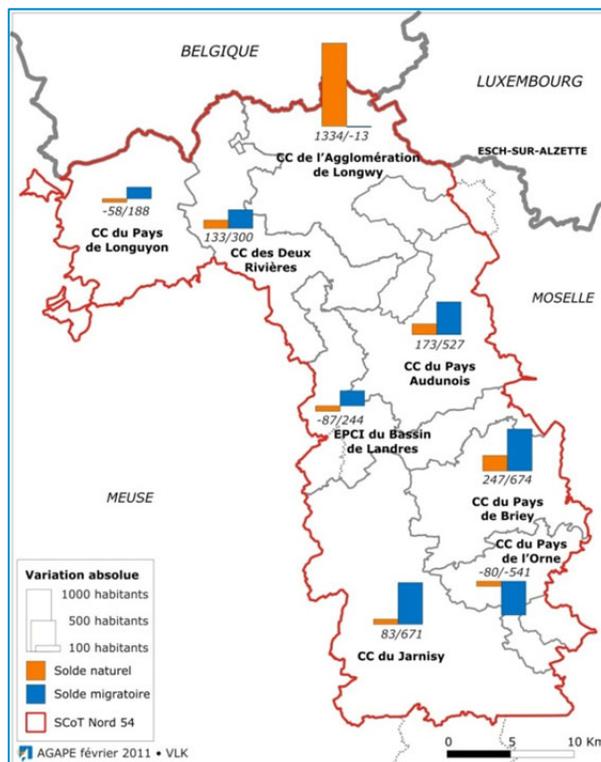
- ♦ La progression de 45% des plus de 75 ans entre 1999 et 2007.
- ♦ L'arrivée des « papys boomers » dans les classes d'âges de plus de 60 ans.

Avec le vieillissement de la population et de l'évolution des structures familiales, le nombre de ménages sur le territoire augmente plus rapidement que le nombre d'habitants.

Malgré l'arrivée de nouveaux jeunes actifs, le territoire du SCoT Nord 54 demeure plus âgé que la moyenne régionale et nationale. Si le vieillissement de la population ralenti, il reste inéluctable. Celui-ci sera toutefois générateur de nouveaux emplois et offrira une opportunité pour renforcer et diversifier l'offre et les équipements de santé.

Le territoire connaît une forte croissance démographique en lien avec l'arrivée de jeunes actifs mais celle-ci reste plus faible que celle de ses voisins. Par ailleurs, la population vieillit et il faudra adapter les équipements en conséquence.

Soldes démographiques 1999-2007



L'évolution de la population depuis 1968



### ♦ ATOUTS

- ⊗ Une attractivité résidentielle retrouvée et une forte croissance démographique.
- ⊗ Un dynamisme de la natalité générateur d'emplois

### ♦ FRAGILITES

- ⊗ Un vieillissement de la population à anticiper.

## 10 ENJEUX POUR UN TERRITOIRE

- L'IMAGE ET L'IDENTITE
- L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE
- L'ORGANISATION DE LA MOBILITE
- LA DEMOGRAPHIE**
- LES BESOINS EN LOGEMENTS**
- LE CADRE DE VIE ET LES PAYSAGES
- LES TERRITOIRES ENVIRONNANTS
- L'ARMATURE TERRITORIALE
- LA TRAME VERTE ET BLEUE
- LES RISQUES ET CONTRAINTES PHYSIQUES



# UN PARC DE LOGEMENT A RENOUVELER ET DES BESOINS A POURVOIR

## UN PARC LOGEMENT INSUFFISAMMENT ADAPTE AUX BESOINS

Avec 33 500 logements sur le Pays de Longwy et 34 800 sur celui de Briey, le parc logement du SCoT Nord 54 est équilibré géographiquement. Il se caractérise par plusieurs éléments, qui révèlent son indispensable adaptation aux réalités actuelles.

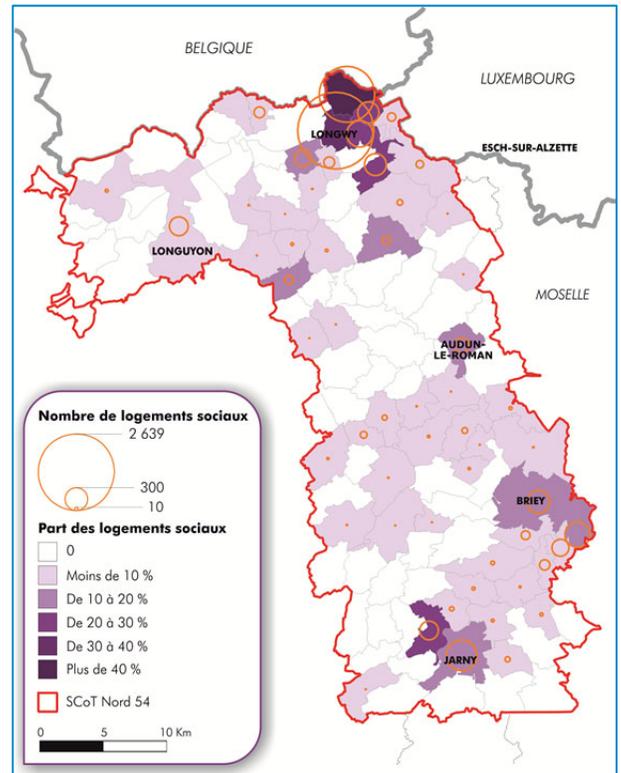
**Plus de 75% du parc logement date d'avant 1975**, année de la première réglementation thermique, et n'est pas en capacité de répondre aux objectifs de réduction de la consommation énergétique.

On compte par ailleurs plus de 2 000 logements occupés sans confort.

**La maison individuelle est un trait majeur du territoire** (66% des logements contre 54% sur le département) et représente un obstacle à la mixité générationnelle car elle repousse les familles hors des centres et favorise la périurbanisation.

**Le parc locatif est bien représenté sur le secteur de Longwy (48% des logements), mais il est trop faible sur le secteur de Briey (33%)** pour permettre de répondre aux besoins des jeunes actifs et personnes à revenus modestes. Cela est d'autant plus vrai que le secteur de Briey ne compte que 25% des logements sociaux du SCoT, par ailleurs inadaptés aux besoins (logements anciens, manque d'accessibilité, taille de logements inadaptés).

Les logements sociaux



Ces différents constats sont autant d'éléments permettant d'expliquer l'augmentation du nombre de logements vacants sur le SCoT (+600 en 8 ans). Pour autant, le taux de vacance actuel (7%) est un taux nécessaire à la fluidité du marché, mais qu'il convient de maîtriser. Seul le territoire du Jarnisy présente un taux proche des 5%, signe de tension du marché local.

## UN MARCHÉ DU LOGEMENT RALENTI DEPUIS 2008

De 2000 à 2007, le marché du logement dans le Nord 54 a connu une dynamique spectaculaire, tant au niveau de la production de logements neufs (> 500 logements construits annuellement, contre 350 dans les années 90), qu'en matière de ventes de biens immobiliers (+43%) ou de terrains à bâtir (+24%).

Le marché a notamment été boosté par l'arrivée significative de luxembourgeois, de nationalité ou résidents, dans le nord du territoire : depuis 2004, plus de 10% des maisons individuelles sont achetées chaque année par des étrangers.

Conséquence directe : les prix moyens de l'immobilier ont augmenté d'autant, en particulier à proximité des frontières, les prix des maisons et des appartements étant supérieures de 20 000 € sur le Pays de Longwy à ceux du Pays de Briey.

Depuis 2008, en lien avec les difficultés économiques du territoire, les différents indicateurs sont passés au rouge : ralentissement des transactions, baisse des prix, etc. les écarts étant toujours valables entre les 2 Pays du SCoT.

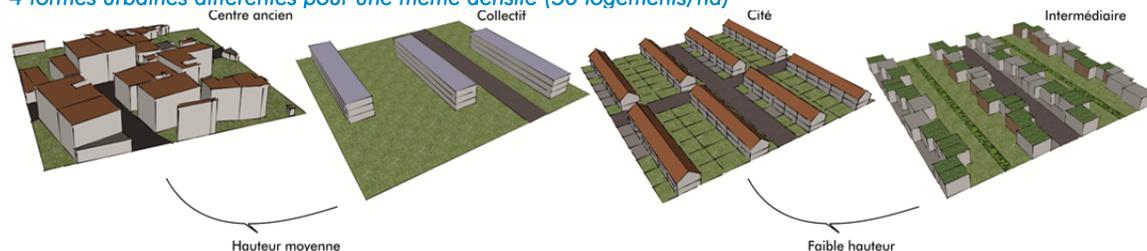


## DES FORMES D'HABITAT A FAIRE EVOLUER : UN ENJEU QUALITATIF

Depuis la fin de la sidérurgie et des activités minières, le territoire Nord 54 a adopté comme mode de développement privilégié la périurbanisation. Si ce phénomène est national voire européen, il est très prégnant sur le SCoT du fait du phénomène « frontalier ».

Ce mode de développement est consommateur d'espaces et génère une extension des villes et villages. Cet « étalement urbain », parfois nécessaire, présente des inconvénients importants, tant pour les collectivités (coûts supplémentaires liés aux voiries et réseaux, à la collecte des déchets, aux nouveaux équipements, etc.) que pour l'environnement et la biodiversité (allongement des distances, consommation de terres agricoles et forestières, etc.). Le SCoT doit pouvoir proposer des modes de développement multiples.

### 4 formes urbaines différentes pour une même densité (50 logements/ha)



Si la maison individuelle reste le mode d'habitat privilégié par la population, le quartier pavillonnaire n'est pas la seule solution envisageable et des formes urbaines alternatives sont possibles.

De nombreuses composantes entrent en jeu dans la définition d'une forme urbaine (implantation des bâtiments, architecture, forme des parcelles, espace public, etc.) sur lesquelles il faut s'attarder pour proposer de nouvelles formes urbaines attractives, peu consommatrices d'espaces, favorisant la mixité sociale, générationnelle, et fonctionnelle, et garante d'une meilleure qualité de vie.

## 10 000 NOUVEAUX LOGEMENTS D'ICI 2030 ? UN ENJEU QUANTITATIF

Les besoins en logements dépendent de plusieurs facteurs : évolution du nombre de ménages et renouvellement du parc ancien.

A partir d'un modèle statistique élaboré par l'INSEE, plusieurs scénarios sont envisageables (bas, central et haut). Compte tenu des tendances actuelles, le scénario haut peut être retenu dans un premier temps. A l'horizon 2030, on peut estimer à 10 000 le besoin en nouveaux logements.

TERRITOIRES	BESOINS EN LOGEMENTS - HORIZON 2030					
	HORIZON 2030			NB DE LOGEMENTS PAR AN		
	Scénario bas	Scénario central	Scénario haut	Scénario bas	Scénario central	Scénario haut
Briey	2 558	3 437	3 906	116	156	178
Longwy	3 185	4 568	5 958	145	208	271
SCoT*	5 171	7 440	9 734	235	338	442

La taille de ces logements devra être adaptée aux besoins futurs de la population du SCoT, c'est-à-dire adaptée à des ménages majoritairement inférieurs à 3 personnes, en raison du vieillissement de la population mais aussi en raison de l'arrivée de jeunes actifs sur le territoire.

*En matière de logement, les enjeux pour le Nord 54 sont certes quantitatifs (besoin de 500 logements par an pour maintenir la population), mais aussi et surtout qualitatifs. La question des parcours résidentiels, de la mixité des logements, de leur accessibilité, de l'accès à la propriété est un enjeu transversal pour le SCoT, afin d'éviter de contraindre de nombreux ménages à s'installer dans des territoires « par défaut ».*

### ◆ ATOUTS :

- Un tissu urbain qui offre du potentiel (patrimoine bâti existant, disponibilités foncières...).
- Un parc locatif bien représenté sur le Pays de Longwy

### ◆ FRAGILITES :

- Un parc de logement à renouveler.
- Un déficit en logements sociaux sur le Pays de Briey
- Une société à 2 vitesses à cause des revenus des frontaliers.

## 10 ENJEUX POUR UN TERRITOIRE

### L'IMAGE ET L'IDENTITE

L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE  
L'ORGANISATION DE LA MOBILITE

### LA DEMOGRAPHIE

LES BESOINS EN LOGEMENTS  
LE CADRE DE VIE ET LES PAYSAGES

LES TERRITOIRES ENVIRONNANTS

L'ARMATURE TERRITORIALE

LA TRAME VERTE ET BLEUE

LES RISQUES ET CONTRAINTES PHYSIQUES

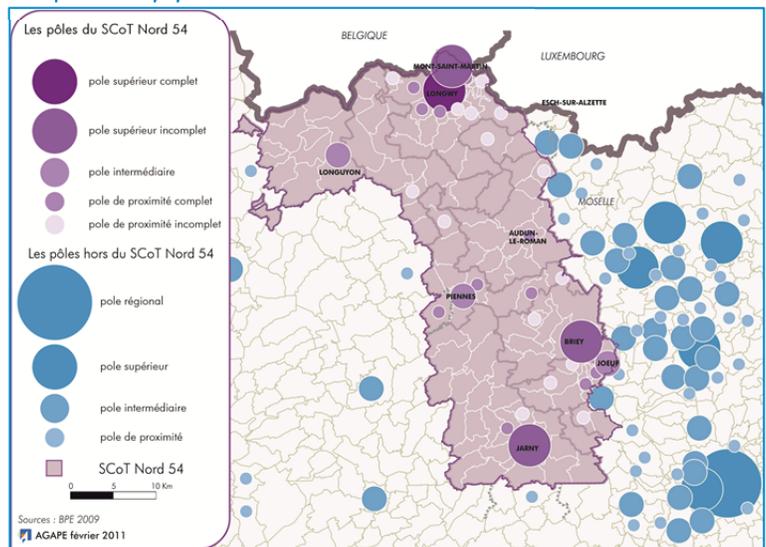


# DES EQUIPEMENTS A OPTIMISER ET A DIVERSIFIER

## DES EQUIPEMENTS QUI S'ADAPTENT

- ◆ Les équipements sportifs et culturels du territoire sont de dimensions modestes et ne génèrent pas une attractivité importante. Seul le complexe cinématographique Utopolis à Longwy constitue un pôle culturel attractif d'envergure.
- ◆ Les équipements scolaires s'agglomèrent dans une logique de mutualisation, 43 communes ne disposant plus d'établissement du 1er cycle.
- ◆ L'IUT, basé à Cosnes-et-Romain, accueille 600 étudiants bénéficiant de formations diversifiées (3 DUT, 6 Licences professionnelles...), un nouveau département éco-conception et bâtiments intelligents étant en cours de création.
- ◆ Le maillage commercial est dominé par les communes de Longwy, Mont-Saint-Martin et Conflans-en-Jarnisy. Ces deux dernières constituent des pôles commerciaux supérieurs dont l'attraction s'étend jusqu'en dehors du SCOT Nord 54.

Les pôles d'équipements



## DES CARENCES QUI LIMITENT L'ATTRACTIVITE TERRITORIALE

- ◆ L'absence d'équipements d'envergure génère des déplacements de loisirs importants et favorise les territoires voisins (Amnéville, Luxembourg, Moselle...).
- ◆ Le territoire se caractérise par des carences assez importantes en termes d'équipements de santé. Il est sous équipé en généralistes, dentistes, infirmiers et surtout en spécialistes. L'absence d'équipements médicaux spécialisés renforce l'attractivité des pôles nancéens, messins et verdunois, et génère des temps et des distances d'accès aux soins élevées.
- ◆ Le vieillissement de certains équipements engendre des coûts d'entretien et de mise en conformité parfois élevés et pose le problème de leur gestion communale.
- ◆ Au cœur du territoire, on constate un manque de polarités structurantes. Pierrepont, Mercy-le-Bas et Audun-le-Roman sont tiraillées entre les pôles intermédiaires et supérieurs du territoire et jouent uniquement un rôle dans l'offre de proximité.

## INDICE D'EQUIPEMENT : UNE HIERARCHISATION DU TERRITOIRE

Un indice d'équipement a été calculé et permet de hiérarchiser les communes du SCoT selon 5 niveaux de pôle.

Au nord, le Pays de Longwy se caractérise par la prédominance du pôle Longwy / Mont-St-Martin, qui rayonne sur le Pays de Longwy par des équipements d'envergure (médiathèque, Hôpital, Pôle Europe, etc.)

Au sud, le Pays de Briey est marqué par la bipolarité Jarny-Briey, qui structurent des espaces différents via des équipements d'importance.

Entre ces deux espaces, plusieurs pôles intermédiaires apparaissent et structurent le territoire : Joeuf, Piennes, Longuyon, et dans une moindre mesure Audun-le-Roman.

*Le manque d'équipements de loisirs d'envergure et les carences dans le domaine de la santé jouent en défaveur de l'attractivité résidentielle du territoire.*

### ◆ ATOUTS :

- ⊗ Des équipements qui tendent à s'adapter et à s'intercommunaliser.
- ⊗ Un pôle universitaire qui se tourne vers de nouvelles formations.

### ◆ FRAGILITES :

- ⊗ Une absence d'équipements d'envergure, notamment en matière de culture / loisirs.
- ⊗ Une offre en équipements incomplète qui favorise la concurrence et l'évasion vers les territoires voisins.

## 10 ENJEUX POUR UN TERRITOIRE

**L'IMAGE ET L'IDENTITE**  
**L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE**  
 L'ORGANISATION DE LA MOBILITE  
 LA DEMOGRAPHIE  
 LES BESOINS EN LOGEMENTS  
**LE CADRE DE VIE ET LES PAYSAGES**  
 LES TERRITOIRES ENVIRONNANTS  
**L'ARMATURE TERRITORIALE**  
 LA TRAME VERTE ET BLEUE  
 LES RISQUES ET CONTRAINTES PHYSIQUES



# UNE URBANISATION QU'IL CONVIENT DE MAITRISER

## UN TERRITOIRE A DOMINANTE AGRICOLE... ET FORESTIERE

En 2009, le territoire du SCoT est largement dominé par les terres agricoles, à 64% (65 000 ha), puis par les espaces forestiers, à 24% (24 000 ha).

Les espaces artificialisés (8 600 ha) représentent 8% du territoire (5% en Lorraine). Au sein de ces espaces, le tissu urbain ne représente que 55% du total.

## UNE ACCELERATION RECENTE DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

En près de 40 ans (entre 1968 et 2004), on estime que près de 1 200 ha ont été artificialisés, soit une consommation de 32 ha par an.

Or, depuis 2004, on constate un triplement de ce rythme (+100 ha / an) dû principalement à la consommation d'espaces de 3 EPCI : CCPB, CCAL et Bassin de Landres.

Les terres agricoles sont les principales victimes de cette boulimie foncière, leur surface régressant de 85 ha / an. Cette pression génère un marché foncier agricole tendu, et certaines structures s'en trouvent fragilisées.

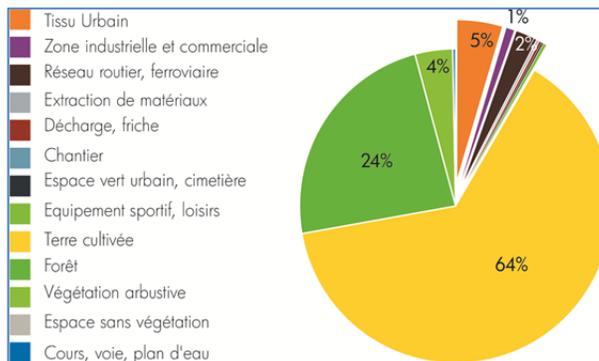
Si les territoires sont soucieux de profiter du renouveau démographique en proposant de nouveaux logements, ceux-ci sont aujourd'hui le principal responsable (80%) de l'artificialisation de ces espaces.

## DEMAIN, MAITRISER L'OUVERTURE DES VANNES

L'analyse des documents d'urbanisme locaux, et de l'occupation réelle des sols, permettent de déterminer les surfaces projetées à l'urbanisation. Ce sont ainsi plus de 3 500 ha qui auraient vocation à être artificialisés au cours des 10-15 prochaines années, dont 2 200 ha en extension urbaine et 1 300 ha dans le tissu existant. Ces derniers correspondraient à un nouveau doublement de la consommation foncière (200 ha / an), permettant de construire a minima 40 000 logements, quand les besoins en logement sont estimés à plus ou moins 10 000 logements.

Alors que le SCoT devra justifier, selon le code l'urbanisme, des objectifs de limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, force est de constater que les communes du Nord 54 ont plutôt tendance à ouvrir les vannes de la consommation de ces espaces.

Pourtant, à l'heure de la réduction des fonds publics, l'extension urbaine non maîtrisée constitue un risque financier pour les collectivités locales, dix fois supérieure à l'urbanisation au sein même des tissus urbains (à partir de ce que l'on appelle les « dents creuses »).



### ◆ ATOUTS

- ⊗ D'importantes disponibilités foncières au sein du tissu existant (dents creuses)
- ⊗ Des espaces agricoles et forestiers nombreux et de qualité

### ◆ FRAGILITES

- ⊗ Un triplement de l'étalement urbain qui nuit à la structuration du territoire et qui consomme des terres agricoles.
- ⊗ Un risque d'impact négatif sur les paysages et, par conséquent, de dégradation du cadre de vie et de l'attractivité du territoire.

## 10 ENJEUX POUR UN TERRITOIRE

- L'IMAGE ET L'IDENTITE
- L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE
- L'ORGANISATION DE LA MOBILITE
- LA DEMOGRAPHIE
- LES BESOINS EN LOGEMENTS
- LE CADRE DE VIE ET LES PAYSAGES
- LES TERRITOIRES ENVIRONNANTS
- L'ARMATURE TERRITORIALE
- LA TRAME VERTE ET BLEUE
- LES RISQUES ET CONTRAINTES PHYSIQUES



# DES ACTIVITES EN PROFONDE MUTATION ET EN DIFFICULTE

## UNE EVOLUTION DEFAVORABLE DES ACTIVITES

Le SCoT Nord 54 compte 38 600 emplois, principalement tourné vers l'emploi tertiaire (69% des emplois) et vers les emplois industriels (25%). 2/3 de ces emplois se concentrent essentiellement sur 8 communes : Longwy, Briey, Mont-Saint-Martin, Batilly, Jarny, Villers-la-Montagne, Longuyon et Joeuf.

Au cours des 10 dernières années, l'emploi salarié privé a reculé de 5%, et plus précisément de 10% depuis 2009.

De plus, le territoire du SCoT fait face à la concurrence de ses voisins. Il souffre d'une dépendance croissante aux emplois frontaliers et mosellans et de la difficulté à conserver une main-d'œuvre qualifiée, attirée par des emplois mieux rémunérés au Luxembourg.

On compte seulement 0,64 emploi pour 1 actif sur le territoire, contre 0,91 emploi par actif en Lorraine. Pour atteindre cette moyenne, il manque près de 16 200 emplois sur le territoire...

## UNE ECONOMIE RESIDENTIELLE AU SECOURS DE L'ECONOMIE PRODUCTIVE

- ◆ Entre 1999 et 2009, l'industrie manufacturière a reculé de 25% (-2200 emplois). Malgré un repli de ses effectifs de 11%, l'automobile reste le premier secteur industriel avec 2800 emplois, devant la métallurgie (1800 emplois, en baisse de 27%).
- ◆ Les emplois commerciaux se maintiennent et progressent même légèrement (+3%). Le commerce repose essentiellement sur les hypermarchés (900 emplois, soit 25% des emplois commerciaux), le textile-habillement et la santé.
- ◆ Le secteur de la santé - action sociale est le plus dynamique, il tire parti du vieillissement de la population et génère des emplois locaux (+40%).
- ◆ En matière touristique, seuls 3 sites touristiques accueillent plus de 5 000 visiteurs. L'offre hôtelière affiche un ratio de 24 chambres pour 10 000 habitants très inférieur à la moyenne régionale (57 chambres).
- ◆ L'évolution favorable du secteur de la construction (+10%) est à mettre en parallèle avec le renouveau démographique du territoire qui a entraîné des besoins en nouveaux logements.
- ◆ Si l'économie résidentielle est pourvoyeuse d'emplois, elle n'est pas la panacée car ces emplois sont souvent peu qualifiés et à temps partiel donc mal rémunérés.

## L'AGRICULTURE, UNE ACTIVITE ECONOMIQUE A PART ENTIERE

Les terres agricoles du territoire sont réputées d'excellente qualité et offrent la possibilité de faire émerger de nouvelles pratiques (circuits-courts, agriculture biologique...). Cependant, face à l'étalement urbain, ces terres diminuent, ce qui constitue un risque pour les paysages ainsi que pour l'emploi.

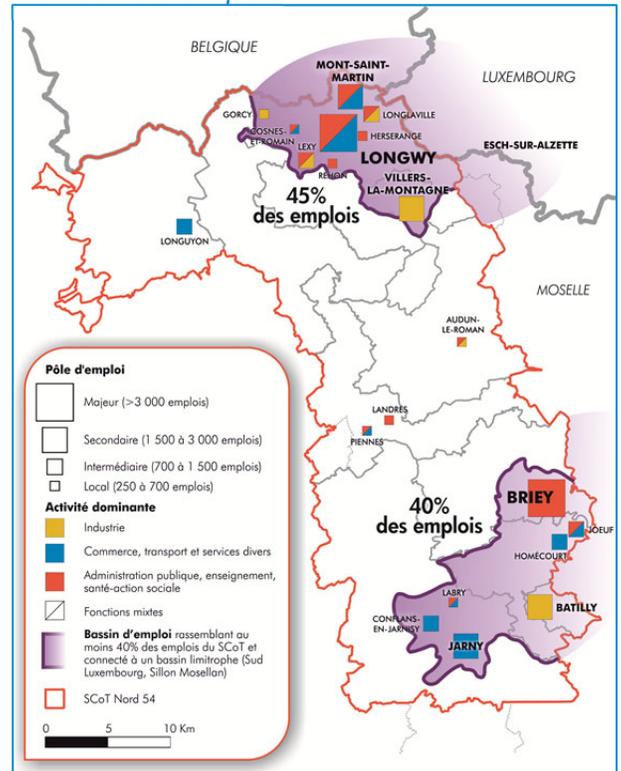
### ◆ ATOUTS :

- ⊗ Un potentiel de développement de l'économie résidentielle en lien avec le vieillissement de la population, le tourisme et les nouveaux actifs.
- ⊗ Une agriculture de qualité.

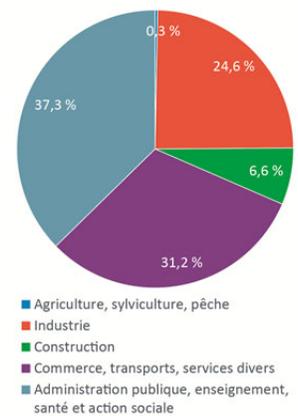
### ◆ FRAGILITES :

- ⊗ Un territoire soumis à la crise et qui subit un assèchement de l'emploi industriel.
- ⊗ Un territoire soumis à une forte concurrence.
- ⊗ Des terres qui sont convoitées.

## L'armature économique



## Répartition sectorielle des emplois



## 10 ENJEUX POUR UN TERRITOIRE

- L'IMAGE ET L'IDENTITE
- L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE
- L'ORGANISATION DE LA MOBILITE
- LA DEMOGRAPHIE
- LES BESOINS EN LOGEMENTS
- LE CADRE DE VIE ET LES PAYSAGES
- LES TERRITOIRES ENVIRONNANTS
- L'ARMATURE TERRITORIALE
- LA TRAME VERTE ET BLEUE
- LES RISQUES ET CONTRAINTES PHYSIQUES



# LES MUTATIONS DE LA POPULATION ACTIVE, UN RISQUE POUR LA COHESION TERRITORIALE ?

## LE NOUVEAU VISAGE DES ACTIFS

Le territoire du SCoT Nord 54 compte 67 500 actifs répartis de manière homogène entre le Pays de Longwy et celui de Briey. Les actifs sont en augmentation de 13% depuis 1999, soit le double de la moyenne régionale mais **la population active est en mutation**.

- ◆ A l'instar du reste de la Lorraine, le SCoT Nord 54 voit ses agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise et ouvriers diminuer tandis que les cadres, professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires et employés augmentent. Malgré tout, **le poids des ouvriers (35%) reste supérieur à la moyenne lorraine (30%)** tandis que celui des cadres et professions intellectuelles supérieures (7%) est inférieur (11%).
- ◆ **Le niveau de qualification de la population est inférieur à la moyenne régionale** bien que la part des titulaires d'un diplôme du niveau Bac augmente (24% contre 33%).
- ◆ **Le taux de chômage du territoire (10%) est légèrement supérieur à celui des territoires voisins.** Entre 2004 et mi-2008, les demandeurs d'emploi avaient reculé (-31% pour les moins de 25 ans et de -16% pour les plus de 50 ans) mais la crise a complètement inversé la tendance.

## DES REVENUS DISPARATES

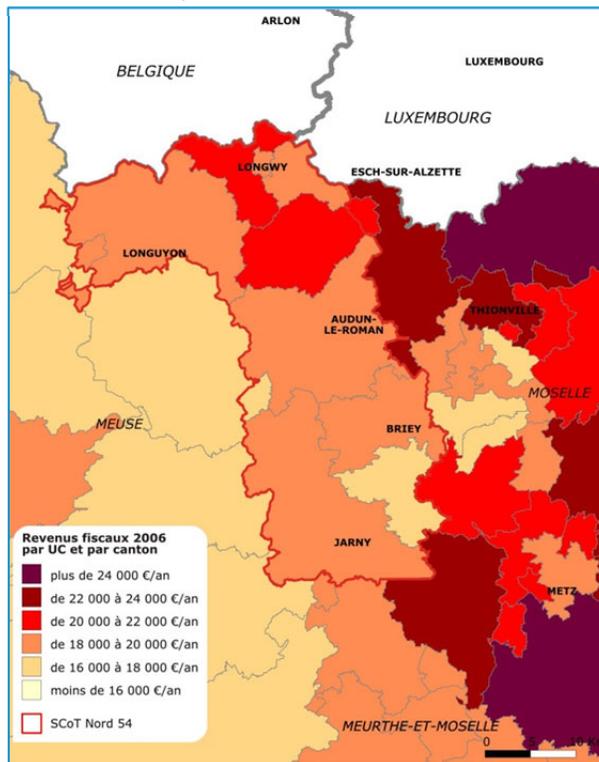
Le SCoT Nord 54 a l'image d'un territoire d'accueil de population défavorisée. Pourtant, les revenus moyens des habitants y sont supérieurs à la moyenne régionale voire nationale.

- ◆ En réalité, **on constate de grandes disparités de revenu et le territoire se dirige vers un fonctionnement à deux vitesses, entre frontaliers et non-frontaliers.**
- ◆ On observe aussi sur le territoire **une pauvreté laborieuse** (travailler et appartenir à un ménage pauvre) **plus élevée que la moyenne régionale.**
- ◆ Un frontalier gagne environ 40% de plus que ce qu'il percevrait en France. La coexistence entre des actifs avec de bas salaires et les frontaliers aux salaires élevés favorisent la hausse du coût de l'immobilier et engendrent des difficultés de logements. Les ménages à bas revenus se voient contraints de s'éloigner des pôles, ce qui augmente leur budget transport.

## LA FORMATION, UNE SOLUTION ?

L'appareil local de formation reste orienté vers l'industrie (28% des inscrits) qui n'est pourtant plus pourvoyeuse d'emplois. La gestion/administration est également très présente (19%) avec une offre importante dans les métiers du secrétariat et de la comptabilité. Il **n'existe en revanche pas de formation spécifique aux métiers de la finance** (banque/assurance) alors que cette catégorie de métiers est très présente sur le territoire.

Revenu fiscal moyen en 2006 (frontaliers inclus)



### ◆ ATOUTS :

- ⊗ Un niveau de qualification des actifs en constante amélioration

### ◆ FRAGILITES :

- ⊗ Une dégradation de l'emploi local
- ⊗ Des différences de revenus qui creusent un fossé entre les frontaliers et les non-frontaliers.

## 10 ENJEUX POUR UN TERRITOIRE

- L'IMAGE ET L'IDENTITE
- L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE
- L'ORGANISATION DE LA MOBILITE
- LA DEMOGRAPHIE
- LES BESOINS EN LOGEMENTS
- LE CADRE DE VIE ET LES PAYSAGES
- LES TERRITOIRES ENVIRONNANTS
- L'ARMATURE TERRITORIALE
- LA TRAME VERTE ET BLEUE
- LES RISQUES ET CONTRAINTES PHYSIQUES



# UNE STRATEGIE TERRITORIALE A ORGANISER

## DES ZONES D'ACTIVITES QUI RESTENT INDUSTRIALO-DEPENDANTES

Les Zones d'Activités du SCoT regroupent plus de 600 entreprises et 12 400 emplois, soit 1/3 des emplois du SCoT. Elles se concentrent sur 3 intercommunalités (CCAL, CCPB et CCJ) et 2 communes (Villers-la-Montagne et Batilly). Les ZA du territoire sont majoritairement industrielles (55% des emplois) mais une complémentarité industrie-commerce se met spontanément en place, avec la spécialisation de certains territoires vers l'accueil d'activités commerciales (CCJ, CCPO et CCAL).

## DES ZONES D'ACTIVITES QUI DISPOSENT D'IMPORTANTES RESERVES FONCIERES

En 2008, en tenant compte des 400 ha prévus pour la mégazone de Beuvillers, des 370 ha immédiatement disponibles, ainsi que des 170 ha disponibles à terme, près de 1 000 ha pourraient être mobilisés pour l'activité économique sur le SCoT Nord 54, alors que seuls 700 ha sont aujourd'hui occupés.

## COLLECTIVITES CHERCHENT CAPACITES FINANCIERES

Afin de lutter contre la dégradation de leurs ressources financières, les collectivités locales ont ouvert de nombreux espaces pour l'accueil de nouvelles activités. Mais, la réforme de la fiscalité locale interroge aujourd'hui sur le bien-fondé de cette stratégie.

Par ailleurs, en raison du phénomène frontalier, la situation financière des collectivités du SCoT est assez atypique. En effet, elles ne bénéficient pas (ou trop peu) des rentrées fiscales directes ou indirectes, liées à l'emploi occupé par les frontaliers. Elles souffrent d'un appauvrissement progressif et ne peuvent pas répondre aux demandes très qualitatives de la population en termes d'équipements, de services et de qualité de l'environnement urbain.

## VERS UNE ARMATURE ECONOMIQUE DU TERRITOIRE

A partir des données d'emploi, une armature économique peut être construite sur le SCoT Nord 54.

Elle est constituée d'une part de deux pôles d'emplois majeurs, Longwy et Briey, seules communes à dépasser les 3 000 emplois, elles-mêmes situées au cœur de deux bassins d'emplois qui rassemblent respectivement 45 et 40% des emplois du SCoT.

Ces deux bassins sont connectés respectivement au sud Luxembourg et au sillon mosellan.

Au nord, sur le bassin de Longwy, l'industrie occupe une place importante notamment avec les pôles spécialisés de Villers-la-Montagne et Gorcy et les pôles mixtes de Lexy et Longlaville.

Au sud, en dehors de Batilly et de Briey, c'est l'emploi commercial qui reste dominant.

D'autre part, on observe des pôles à vocation plus locale (Piennes, Landres, Audun-le-Roman et Longuyon) entre ces deux bassins principaux, orientés vers les secteurs de l'administration et de la santé-action sociale, ou vers le secteur commercial.

L'importance des réserves foncières, associées à une faible dynamique de l'emploi, à la nouvelle fiscalité locale et à la raréfaction des finances publiques, posent la question du devenir des zones d'activité du territoire.

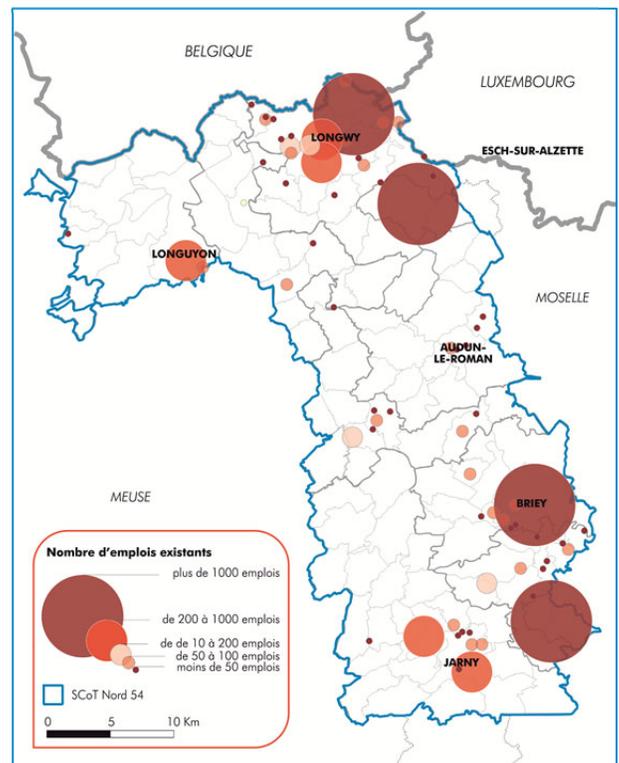
### ◆ ATOUTS :

- ⊗ Un potentiel foncier économique important (400 ha immédiatement disponibles) pour accueillir des entreprises

### ◆ FRAGILITES

- ⊗ Un manque de stratégie territoriale
- ⊗ Des finances locales fragiles

Les emplois dans les Zones d'Activités



## 10 ENJEUX POUR UN TERRITOIRE

L'IMAGE ET L'IDENTITE

L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE

L'ORGANISATION DE LA MOBILITE

LA DEMOGRAPHIE

LES BESOINS EN LOGEMENTS

LE CADRE DE VIE ET LES PAYSAGES

LES TERRITOIRES ENVIRONNANTS

L'ARMATURE TERRITORIALE

LA TRAME VERTE ET BLEUE

LES RISQUES ET CONTRAINTES PHYSIQUES

# UN MANQUE DE CONNEXION DES INFRASTRUCTURES

## UN MAILLAGE ROUTIER QUI NE PERMET PAS DE BONNES LIAISONS NORD-SUD

Malgré la présence de deux axes majeurs (A4 et RN52), le réseau routier ne facilite pas la mobilité interne et encore moins les liaisons entre le nord et le sud du territoire, ce qui explique en partie le peu de relations qu'entretiennent les territoires de Longwy et de Briey :

- ◆ Au nord, le réseau routier se structure autour de la RN52 et les principaux axes convergents vers Longwy.
- ◆ Au sud, il se s'organise essentiellement autour de Jarny et Briey.
- ◆ Au centre, la RD156 traverse le territoire d'est en ouest et assure une fonction de desserte locale et interrégionale Meuse/Esch-sur-Alzette.

## UN RESEAU FERROVIAIRE A LA RECHERCHE D'UNE ARTICULATION NORD-SUD

La répartition des gares est très inégale sur le territoire. La vallée de l'Orne concentre les 2/3 des gares du SCoT, tandis que les autres gares, Longuyon, Longwy et Audun-le-Roman sont éloignées les unes des autres et éparpillées sur le territoire. Cette situation complique l'accès au réseau à grande vitesse.

La configuration du territoire ne facilite pas les liaisons nord-sud, le secteur nord étant principalement tourné vers le Luxembourg.

Au centre du territoire, la gare d'Audun-le-Roman pourrait devenir un pivot dans une recherche d'articulation nord-sud, mais ne se positionne pas sur un nœud ferroviaire.

Il est à noter que depuis 2009, grâce à la nouvelle liaison Belval-Bettembourg, le SCoT Nord 54 peut désormais s'appuyer sur un bouclage ferroviaire Jarny-Longuyon-Longwy-Belval-Thionville-Hagondange.

## UN SYSTEME DE COVOITURAGE ET DE MOBILITE DOUCE A CONSTRUIRE

- ◆ Le Pays de Briey a identifié six sites susceptibles d'accueillir un parking de covoiturage/parking relais. Deux sont en service (Crusnes et Landres). Ainsi, sur le territoire, le stationnement est souvent « sauvage », le long des échangeurs autoroutiers ou sur des parkings privés de zones commerciales. Les collectivités ont surtout un rôle d'encouragement de cette pratique, en proposant des lieux clairement identifiés, réservés à cet usage.
- ◆ De démarches innovantes sont en cours, notamment pour favoriser le « covoiturage dynamique » (mise en relation en temps réel des covoitureurs).
- ◆ De nombreux cheminements doux (voies vertes, sentiers de randonnée...) existent sur le territoire, notamment les voies vertes dites de « la Promenade des Berges de l'Orne » et « la Voie Verte du Pays de Briey », mais ils manquent de maillage.

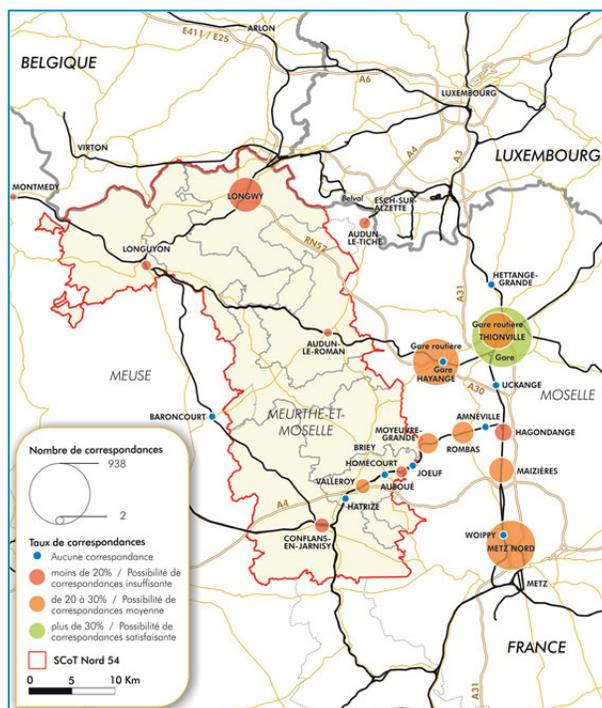
### ◆ ATOUTS :

- ⊗ Depuis 2009, une bouclage ferroviaire possible

### ◆ FRAGILITES :

- ⊗ Un manque de maillage des réseaux routiers et ferroviaires qui expliquent en partie le peu de relations qu'entretiennent les territoires de Longwy et de Briey.
- ⊗ La gare la plus fréquentée (Longwy) semble déconnectée de la majeure partie du réseau.

### L'intermodalité



## 10 ENJEUX POUR UN TERRITOIRE

- L'IMAGE ET L'IDENTITE
- L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE
- L'ORGANISATION DE LA MOBILITE**
- LA DEMOGRAPHIE
- LES BESOINS EN LOGEMENTS
- LE CADRE DE VIE ET LES PAYSAGES
- LES TERRITOIRES ENVIRONNANTS
- L'ARMATURE TERRITORIALE
- LA TRAME VERTE ET BLEUE
- LES RISQUES ET CONTRAINTES PHYSIQUES

# UN POSITIONNEMENT GEOGRAPHIQUE QUI A DE LOURDES CONSEQUENCES SUR LES DEPLACEMENTS

## UN TERRITOIRE MARQUE PAR UNE FORTE MOBILITE

- ◆ 81% des actifs du territoire quittent leur commune de résidence pour aller travailler.
- ◆ 50% des actifs travaillant en dehors du SCoT alors qu'ils n'étaient « que » 43% en 1999.
- ◆ Les navettes domicile-travail entre les deux secteurs du SCoT sont très faibles (1 400 actifs) et démontrent la faiblesse des interactions entre le nord et le sud.

## UNE FORTE ATTRACTIVITE DU LUXEMBOURG ET DE LA MOSELLE

- ◆ Sur le secteur de Longwy, les 2/3 des flux se font vers le Luxembourg (10 000 actifs) alors que sur le secteur de Briey, les déplacements vers la Moselle (Metz, Thionville, etc..) représentent la moitié des flux vers l'extérieur (9 100 actifs).
- ◆ Depuis 1999, les flux sortants ont augmenté de 33%, traduisant l'attractivité des territoires voisins.
- ◆ Les distances domicile-travail s'allongent (29 km en moyenne) et atteignent même 43 km pour les frontaliers.

## UNE REPARTITION MODALE QUI FAIT LA PART BELLE A LA VOITURE ET UN RESEAU ROUTIER QUI SE SATURE AUX HEURES DE POINTE

Plus de **85% des déplacements domicile-travail se font en voiture** (contre 5% pour les transports en commun). Les territoires de Longwy et de Briey enregistrent les plus fortes hausses de trafic routier du département (+ 15% depuis 1999). Ainsi, certaines infrastructures sont congestionnées voire saturées aux heures de pointe, notamment sur l'agglomération longovicienne et sur la zone urbaine de Conflans-Jarny.

## LES RESEAUX DE TRANSPORT EN COMMUN

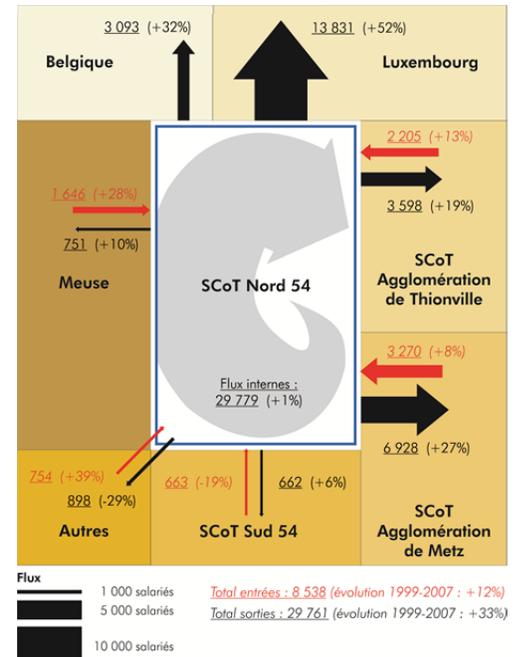
Le transport en commun routier se compose des réseaux TED (département), SITRAL (sur l'agglomération de Longwy), et de multiples initiatives (Trans'Boulot, P'tit Bus...) :

- ◆ 90 000 habitants disposent d'un accès direct aux TC routiers, soit plus ou moins 60% de la population totale.
- ◆ Le Pays de Briey a engagé la procédure de création d'une autorité organisatrice de transports urbains (AOTU) ce qui pourrait contribuer à faire diminuer la part modale de la voiture comme c'est le cas sur Longwy grâce au SITRAL.

Le réseau TER (Trains Express Régionaux) constitue un réseau structurant sur lequel s'appuyer :

- ◆ La gare de Longwy accueille à elle-seule plus de 50% des clients du TER sur le territoire. Ces derniers sont 70% à se rendre au Luxembourg.
- ◆ Les quartiers-gare inexistantes pourraient être amenés à jouer un rôle de nœuds stratégiques à l'avenir. 52 ha sont constructibles et non bâtis aux abords des gares du SCoT. Les quartiers-gare d'Hatriz (14 ha), d'Audun-le-Roman (13 ha), de Longwy et de Valleroy (9 ha) recensent les principales disponibilités foncières.

Les flux domicile-travail



## ◆ ATOUTS :

- ⊗ Une évolution des comportements qui semble encourageante.
- ⊗ Un réseau de gare à valoriser et des disponibilités foncières aux abords des gares sur lesquelles s'appuyer.
- ⊗ 60% de la population qui a un accès direct aux TC routiers.
- ⊗ Des actions qui vont favoriser les transports en commun

## ◆ Fragilités :

- ⊗ La dépendance aux territoires environnants engendre des flux importants et un allongement des distances.
- ⊗ Une domination de la voiture dans les déplacements (85%).
- ⊗ Certaines infrastructures routières qui sont congestionnées.

## 10 ENJEUX POUR UN TERRITOIRE

L'IMAGE ET L'IDENTITE  
 L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE  
**L'ORGANISATION DE LA MOBILITE**  
 LA DEMOGRAPHIE  
 LES BESOINS EN LOGEMENTS  
 LE CADRE DE VIE ET LES PAYSAGES  
**LES TERRITOIRES ENVIRONNANTS**  
 L'ARMATURE TERRITORIALE  
 LA TRAME VERTE ET BLEUE  
 LES RISQUES ET CONTRAINTES PHYSIQUES

# UNE ARMATURE URBAINE QUI S'ORGANISE AUTOUR DE 35 COMMUNES

## UNE ARMATURE URBAINE ASSEZ BIEN HIERARCHISEE

La définition d'une armature urbaine vise à positionner l'ensemble des communes afin de définir une hiérarchie, à un instant T, sur le territoire du SCoT Nord 54. Celle-ci repose sur divers critères comme : le niveau d'équipement des communes, le nombre d'emplois, la population ou encore l'accessibilité aux gares.

L'armature urbaine du territoire apparaît assez bien hiérarchisée et se structure autour des deux villes principales de Longwy et de Briey, qui dominent la hiérarchie urbaine sur leur pays respectif. Elles remplissent des fonctions de pôles d'emplois ainsi que de pôle d'équipements majeurs. Elles constituent les pivots de l'armature urbaine du territoire.

Ces deux villes sont complétées par un réseau de 4 villes secondaires, réparties équitablement entre les deux pays. Celles-ci répondent à des fonctions urbaines moins complètes que les villes supérieures mais disposent de spécificités propres :

- ◆ 2 villes secondaires qui dominent la hiérarchie urbaine au milieu de communes rurales (Longuyon et Jarny),
- ◆ 2 villes secondaires situées à proximité directe des villes supérieures (Joeuf et Mont-Saint-Martin).

Le troisième niveau correspond à celui des villes relais. Parmi celles-ci : 5 sont situées sur l'agglomération de Longwy, 2 sur la vallée de l'Orne, 3 sur le Bassin de Landres, 1 sur l'Audunois, 1 sur le Jarnisy, et 2 communes isolées (Batilly et Villers-la-Montagne) doivent cette hiérarchisation au niveau d'emplois qui est le leur.

15 bourgs locaux constituent un 4<sup>ème</sup> niveau de l'armature urbaine. Il s'agit de communes disposant d'un noyau d'équipement et de services de proximité.

Quelques éléments clés concernant cette armature :

- ◆ Sur le plan démographique, la situation des 2 villes principales n'est pas comparable puisque **Briey progresse et Longwy décroît**.
- ◆ La croissance du parc de résidences principales est beaucoup plus marquée sur les communes rurales et les bourgs locaux que dans les autres communes.
- ◆ La vacance augmente fortement dans les villes relais.
- ◆ Les villes principales et villes relais concentrent l'essentiel de l'évolution des emplois. **Les villes secondaires sont les plus en difficulté.**
- ◆ Plus le niveau d'une commune au sein de l'armature urbaine est élevé, plus la part d'utilisation des TC est forte. **La réduction des déplacements routiers passe donc par le renforcement des niveaux supérieurs de l'armature.**

Ce sont donc 35 communes qui organisent l'armature urbaine du territoire, les 81 communes rurales restantes s'appuyant sur celles-ci. On observe finalement que 2 agglomérations se distinguent : l'agglomération de Longwy qui s'étend de Gorcy à Villers-la-Montagne et celle liant Jarny à la vallée de l'Orne et à Briey. Au centre, 4 villes relais maillent ce territoire. Longuyon est isolé au cœur d'un territoire majoritairement rural.

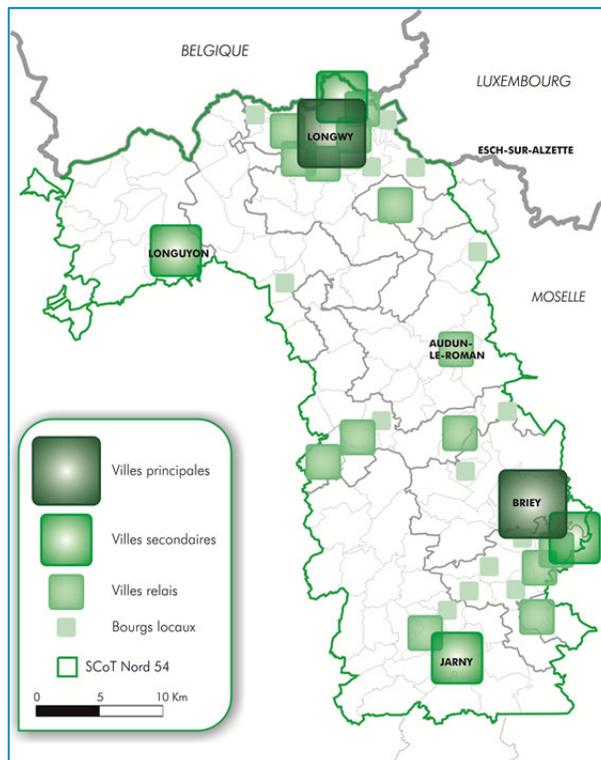
### ◆ ATOUTS DU TERRITOIRE :

- ⊗ Une armature urbaine qui semble bien hiérarchisée.
- ⊗ 2 agglomérations qui se distinguent.

### ◆ FAIBLESSES DU TERRITOIRE :

- ⊗ Une armature fragilisée ces dernières années

L'armature urbaine



## 10 ENJEUX POUR UN TERRITOIRE

L'IMAGE ET L'IDENTITE  
 L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE  
 L'ORGANISATION DE LA MOBILITE  
 LA DEMOGRAPHIE  
 LES BESOINS EN LOGEMENTS  
 LE CADRE DE VIE ET LES PAYSAGES  
 LES TERRITOIRES ENVIRONNANTS  
**L'ARMATURE TERRITORIALE**  
 LA TRAME VERTE ET BLEUE  
 LES RISQUES ET CONTRAINTES PHYSIQUES

# LES RISQUES NATURELS, MINIERS ET TECHNOLOGIQUES

Un risque se définit comme la conjonction d'un aléa non maîtrisé ou non maîtrisable et de la vulnérabilité des personnes, des biens ou de l'environnement, exposés à cet événement. Le territoire du SCoT Nord 54 est soumis à plusieurs types de risques.

## LES RISQUES NATURELS

Le risque inondation est fort et fréquent. **Toutes les communes du SCoT Nord 54 ont fait l'objet d'un arrêté de catastrophe naturelle pour inondations.**

- ◆ La Chiers et l'Orne font l'objet de Plans de Prévention des Risques Inondations (PPRI).
- ◆ 4% (soit 275 ha) des zones urbanisées et 6% (160 ha) des zones urbanisables inscrites dans les documents d'urbanisme communaux sont inondables.

Le SCoT est également soumis aux mouvements de terrain. On retrouve essentiellement ce risque dans les communes situées entre Briey et Audun-le-Roman, ainsi que dans les secteurs de Longwy-Longuyon. Un aléa fort lié aux chutes de blocs est signalé sur des zones très réduites à Saulnes et Joeuf. Neuf communes du pays de Briey ont fait l'objet d'arrêté de catastrophe naturelle lié au phénomène de retrait-gonflement des argiles.

## LE RISQUE MINIER

L'exploitation minière a cessé en 1997 mais a laissé de grands volumes de galeries abandonnées. Plusieurs affaissements se sont produits, notamment en 1996 à Auboué et en 1997 à Moutiers. 30 communes font l'objet d'un Plan de Prévention des Risques Miniers (PPRM) approuvé, 3 ont un PPRM prescrit et mis en application immédiate, et 9 autres communes ont un PPRM prescrit.

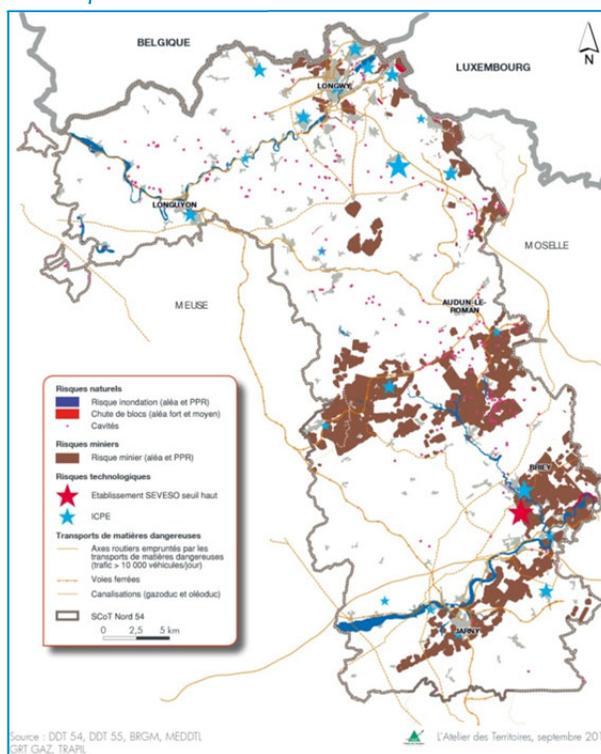
**A terme, 49% des communes du SCoT seront soumises à un PPRM.**

- ◆ Environ 10% du territoire du SCoT est classé en PPRM, soit 107 km<sup>2</sup>.
- ◆ L'EPCI de Landres et la CC du Pays de l'Orne, avec respectivement 40% et 28% de leur territoire classé en PPRM sont les deux collectivités les plus concernées.
- ◆ **20% des zones urbanisées (1 300 ha) et 13% des zones urbanisables (350 ha) sont concernés par des risques miniers.**

## LES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Seule l'usine Titanobel à Moutiers est classée « SEVESO » sur le territoire. Elle fabrique et stocke des produits explosifs. Ce site a fait l'objet d'un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) approuvé en septembre 2010. La zone d'aléa représente une forte contrainte pour Moutiers dont le territoire est déjà touché par les risques d'inondations et miniers. La Centrale Nucléaire de Production d'Électricité (CNPE) la plus proche se situe à Cattenom (57). Elle est située à une vingtaine de kilomètres de distance du territoire du SCoT Nord 54.

Les risques



### ◆ ATOUTS :

- ⊗ Un risque d'inondation bien connu avec des PPRI sur l'Orne et la Chiers.
- ⊗ Un risque minier identifié et réglementé via les PPRM, qui ont permis aux communes concernées un certain développement.

### ◆ FRAGILITES :

- ⊗ De vastes zones urbaines et urbanisables inscrites en zones inondables ou présentant un risque minier élevé.
- ⊗ Un risque technologique lié à l'entreprise Titanobel de Moutiers, pour les communes de Moutiers et Valleroy.

## 10 ENJEUX POUR UN TERRITOIRE

### L'IMAGE ET L'IDENTITE

L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE  
L'ORGANISATION DE LA MOBILITE  
LA DEMOGRAPHIE  
LES BESOINS EN LOGEMENTS

### LE CADRE DE VIE ET LES PAYSAGES

LES TERRITOIRES ENVIRONNANTS  
L'ARMATURE TERRITORIALE  
LA TRAME VERTE ET BLEUE

### LES RISQUES ET CONTRAINTES PHYSIQUES



# LES NUISANCES

Les nuisances peuvent revêtir plusieurs formes, elles englobent tous les facteurs qui constituent un préjudice, une gêne pour la santé, le bien-être ou l'environnement. Bien qu'elles ne soient pas omniprésentes sur le territoire du SCoT Nord 54, les nuisances existent.

## LA QUALITE DE L'AIR

Une seule station de mesure fixe est présente sur le territoire du SCoT, à Longlaville. Les moyennes qui y sont relevées sont **très en deçà des valeurs limites** aussi bien pour le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) et les particules en suspensions (PM10). Mais ces valeurs moyennes masquent une certaine hétérogénéité : existence de pics de pollution (en ozone l'été ou en dioxyde de soufre l'hiver), qualité de l'air dégradée à proximité des grandes infrastructures de transport routier (A4, RN52, etc.)...

## LES SITES ET SOLS POLLUES

- ◆ 36 sites inscrits sur la base de données des sites et sols pollués (BASOL). Ils se répartissent sur 19 communes et couvrent 400 ha.
- ◆ 1149 sites répartis sur 96 communes (80% des communes du territoire) sont inscrits à la base de données des anciens sites industriels et activités de service (BASIAS).
- ◆ 25 friches industrielles réparties sur 16 communes n'ont pas encore fait l'objet d'une requalification. Parmi elles, 5 crassiers et 4 bassins à boues sont soumis à un périmètre d'inconstructibilité de 200 m (9 communes concernées).

## LE BRUIT

La seule infrastructure routière classée en catégorie 1 (> 83dB(A) le jour) est l'autoroute A4 entre Auboué et Olley. La RN52, du département de la Moselle à l'échangeur avec la RD 618 à Longwy est classée en catégorie 2 (> 79 dB(A)). Pour les infrastructures ferroviaires, 2 tronçons sont classés en catégorie 1 : entre Ville-sur-Yron et Longuyon, et entre Epiez-sur-Chiers et Longuyon. Un tronçon est classé en catégorie 2 entre Jarny et le département de la Moselle.

## LA POLLUTION LUMINEUSE

Le territoire du SCoT Nord 54 présente une pollution lumineuse beaucoup moins forte que celle observée dans le sillon lorrain, mais celle-ci est néanmoins présente au niveau des agglomérations de Briey, Jarny et Longwy. A noter un secteur particulièrement épargné, à l'Ouest de Briey.

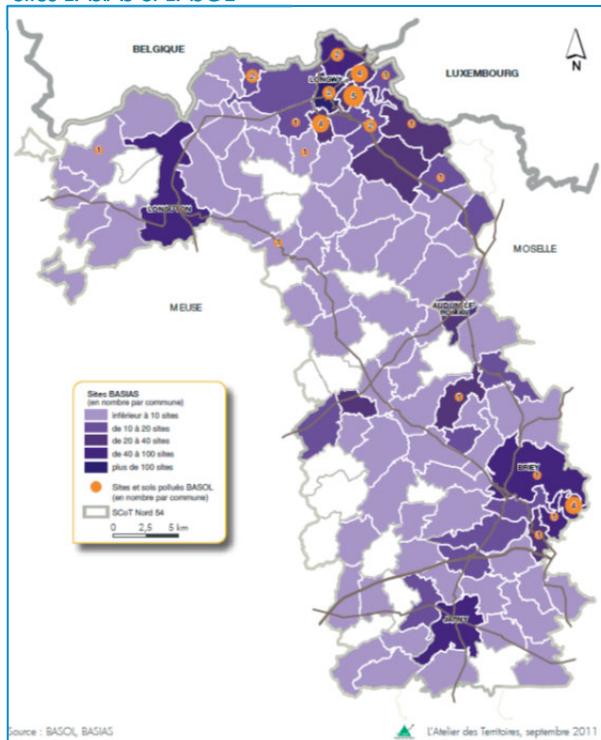
### ◆ ATOUTS :

- ⊗ Un air à priori globalement de bonne qualité.
- ⊗ Des zones de calme assez étendues à l'écart des grandes infrastructures.
- ⊗ Une pollution lumineuse limitée dans la partie ouest.
- ⊗ Une intervention dynamique de l'EPF Lorraine pour requalifier les friches industrielles.

### ◆ FRAGILITES :

- ⊗ Des pics de pollution à l'ozone liés à la circulation automobile, en période estivale.
- ⊗ Une gêne sonore élevée à proximité des grandes infrastructures autoroutières, routières et ferroviaires.
- ⊗ Des surfaces importantes de friches industrielles, dont certaines polluées, souvent à proximité de zones habitées.
- ⊗ Une pollution lumineuse forte sur la frange est du territoire.

Sites BASIAS et BASOL



## 10 ENJEUX POUR UN TERRITOIRE

- L'IMAGE ET L'IDENTITE
- L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE
- L'ORGANISATION DE LA MOBILITE**
- LA DEMOGRAPHIE
- LES BESOINS EN LOGEMENTS
- LE CADRE DE VIE ET LES PAYSAGES**
- LES TERRITOIRES ENVIRONNANTS
- L'ARMATURE TERRITORIALE
- LA TRAME VERTE ET BLEUE
- LES RISQUES ET CONTRAINTES PHYSIQUES



# LES DECHETS

Les déchets sont considérés comme des nuisances lorsque leur concentration (en décharges) ou leur traitement (par incinération) occasionne des atteintes à la qualité de l'environnement et à la santé de la population.

## LES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

La production moyenne de déchets sur le territoire du SCoT est estimée à **500 kg/hab.**, soit moins que la moyenne départementale (565 kg/hab. en Meurthe et Moselle).

Environ 74 000 tonnes de déchets sont collectées chaque année. Les ordures ménagères représentent 61% de la production totale.

Le territoire du SCoT Nord 54 dispose de **2 installations principales de traitement des ordures ménagères (ITOM)** :

- ◆ Le centre de stockage des déchets non dangereux (CSDND) de Conflans-en-Jarnisy, dont la capacité est de 120 000 tonnes/an. Son exploitation est autorisée jusqu'en 2015/2016. Si à cette échéance aucun projet ne s'est concrétisé, une pénurie pour le stockage de la fraction résiduelle des ordures ménagères et assimilés pourrait se faire sentir.
- ◆ La plate-forme de tri mécano-biologique (TMB) à Villers-la-Montagne dont la capacité de recyclage est de 18 000 tonnes/an de déchets résiduels.

## LES DECHETS DU BTP ET DECHETS SPECIAUX

Les déchets du BTP sont estimés à 366 500 tonnes, dont les **2/3 pour la zone de « Longwy »**.

- ◆ La gestion de ces déchets présente différents points forts : collecte dans certaines déchetteries, gestion collective des déchets de peinture, filière de recyclage des déchets inertes en cours de développement...
- ◆ Mais elle présente aussi plusieurs points faibles : aucune plate-forme de regroupement des déchets du BTP n'existe, la filière de stockage des déchets inertes est basée sur des centres dont les capacités actuelles sont faibles, une filière de stockage des déchets banals ultimes saturée, le manque de solution de valorisation de certains déchets comme le plâtre...

Aujourd'hui seulement 20% des déchets du BTP sont valorisés, tandis que l'objectif de l'ADEME est d'arriver à 70%.

*Si le traitement des déchets ne posent pas de réels problèmes aujourd'hui, il faut anticiper l'extension du centre de tri de Conflans-Jarny et se donner les moyens d'atteindre les objectifs du Grenelle, à savoir 45% des déchets ménagers retraités en 2015 et 70% des déchets du BTP.*

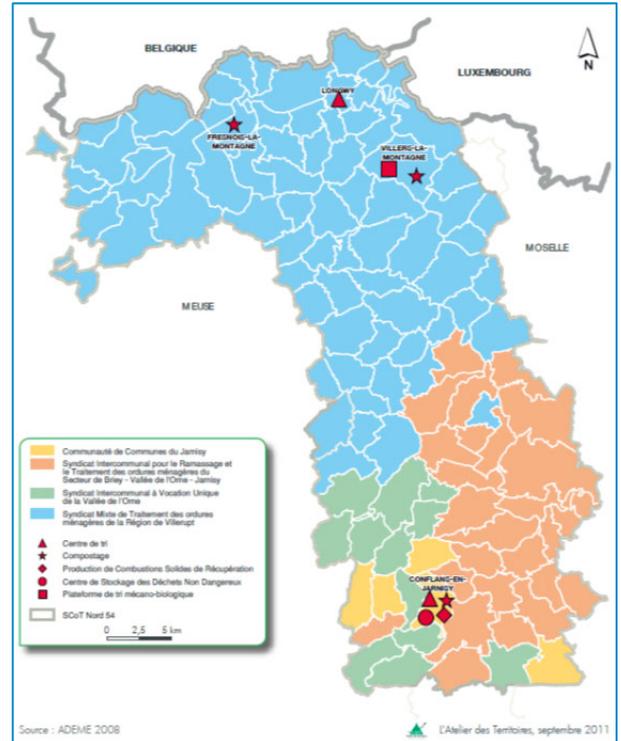
### ◆ ATOUS :

- ⊗ Des structures de collecte bien organisées.
- ⊗ Des équipements de traitement variés et bien dimensionnés.
- ⊗ Différents projets de valorisation des déchets agricoles.
- ⊗ La révision du plan départemental des déchets ménagers et l'élaboration du plan départemental des déchets du BTP.

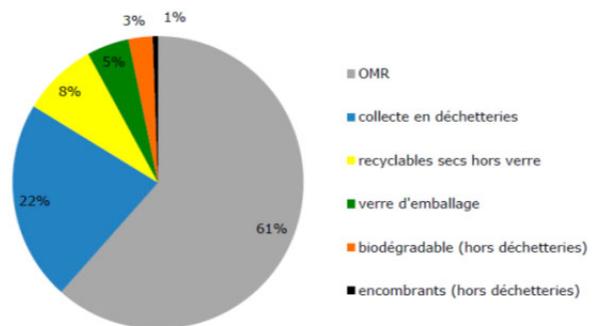
### ◆ FRAGILITES :

- ⊗ Un taux encore très élevé d'enfouissement des ordures ménagères.
- ⊗ L'autorisation de stockage des OM dans le CSDND de Conflans-en-Jarnisy qui prend fin en 2015.

### Le traitement des déchets ménagers



### Répartition des déchets



## 10 ENJEUX POUR UN TERRITOIRE

- L'IMAGE ET L'IDENTITE
- L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE
- L'ORGANISATION DE LA MOBILITE
- LA DEMOGRAPHIE
- LES BESOINS EN LOGEMENTS
- LE CADRE DE VIE ET LES PAYSAGES**
- LES TERRITOIRES ENVIRONNANTS
- L'ARMATURE TERRITORIALE
- LA TRAME VERTE ET BLEUE
- LES RISQUES ET CONTRAINTES PHYSIQUES

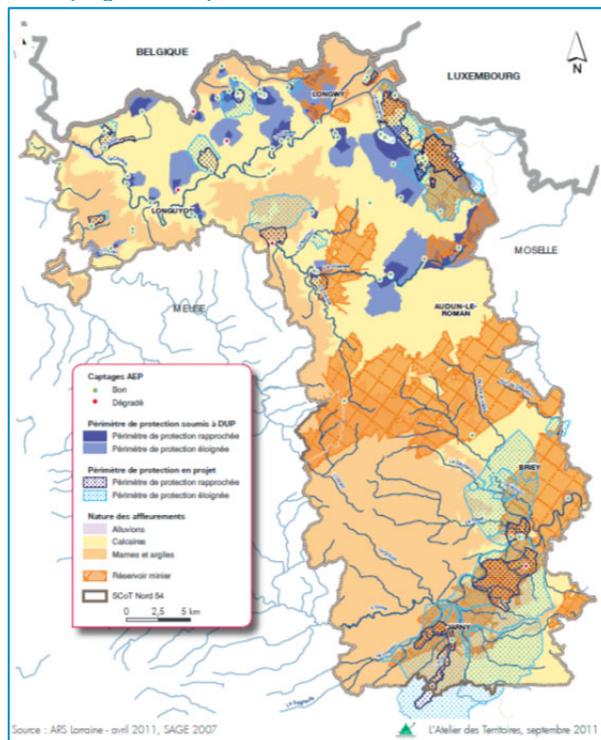


# LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

## LA RESSOURCE EN EAU

- ◆ Parmi les différents points de surveillance de la qualité des eaux souterraines, près de la moitié dépassent la concentration en nitrates recommandée (25 mg/l).
- ◆ La qualité chimique des eaux superficielles du territoire est moyenne même si les sulfates, la dureté, le pH, le fer et les pesticides sont présents à des taux inférieurs aux seuils.
- ◆ **La qualité physique des cours d'eau est variable** : certains sont préservés (Le Dorton), d'autres très affectés, comme dans les villes où les cours d'eau sont recouverts (La Chiers dans la traversée de Longwy).
- ◆ 85% des 83 stations de captages se situent dans le pays de Longwy. Leur capacité suffit à l'alimentation de l'ensemble des habitants.
- ◆ Avec 28 stations d'épurations, **l'assainissement ne présente pas de lacune majeure**. Près de 63 communes bénéficient d'un assainissement total de leurs eaux usées (90% de la population).
- ◆ Le milieu aquatique subit différentes pressions : La Mouline aval et La Chiers amont sont dégradées par l'activité industrielle et les cours d'eau du sud-ouest banalisés par l'activité agricole.

Les captages d'eau potable



## LES RESSOURCES MINERALES

- ◆ Les vallées alluviales sont étroites et le gisement de matériaux graviérables est pratiquement inexistant.
- ◆ L'exploitation des laitiers de haut-fourneau a fortement chuté et ce gisement sera épuisé dans quelques années.
- ◆ Par le passé, l'exploitation minière a donné lieu à la mise en place de nombreuses concessions : 50 000 ha de terrains. Aujourd'hui, cette exploitation est totalement abandonnée en Lorraine.
- ◆ Il ne reste plus que quelques crassiers encore en activité comme ceux d'Auboué, de Lexy, de Réhon et de Mont-Saint-Martin.
- ◆ Une seule carrière de calcaire est en exploitation, à Landres, et sa production annuelle est limitée à 200 000 tonnes.

**Le Pays-Haut est donc dépendant des autres territoires pour son approvisionnement en matériaux.**

## L'ENERGIE

- ◆ 8 permis de construire ont été accordés pour développer l'éolien. La puissance totale, une fois qu'elles seront toutes en service, sera de 111 MW, ce qui permettra d'alimenter environ 100 000 personnes.
- ◆ L'utilisation de la biomasse (paille, déchets d'élevage, déchets verts) reste encore peu développée.
- ◆ 5 micro-centrales hydroélectriques sont présentes sur le territoire mais le potentiel de développement de cette énergie est assez faible sur le territoire.
- ◆ Différentes installations solaires sont en projet (parc photovoltaïque à Jarny-Giraumont, centrale photovoltaïque à Homécourt et sur l'EPCI du bassin de Landres, exploitation du solaire pour l'eau chaude sur la CCAL...).
- ◆ Le potentiel géothermique des aquifères et celui du développement de l'énergie hydroélectrique sont assez faibles.

### ◆ ATOUTS :

- ⊗ Une ressource en eau potable abondante et disponible
- ⊗ Un potentiel intéressant pour le développement des énergies renouvelables.

### ◆ FRAGILITES :

- ⊗ La protection des captages à renforcer dans le Pays de Brie.
- ⊗ Un gisement réduit en matériaux de construction exploitables.
- ⊗ Une forte dépendance en énergie des territoires voisins (absence d'équipement important de production d'énergie).

## 10 ENJEUX POUR UN TERRITOIRE

- L'IMAGE ET L'IDENTITE
- L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE**
- L'ORGANISATION DE LA MOBILITE
- LA DEMOGRAPHIE
- LES BESOINS EN LOGEMENTS
- LE CADRE DE VIE ET LES PAYSAGES**
- LES TERRITOIRES ENVIRONNANTS
- L'ARMATURE TERRITORIALE
- LA TRAME VERTE ET BLEUE
- LES RISQUES ET CONTRAINTES PHYSIQUES



# LE PATRIMOINE ECOLOGIQUE

## LES GRANDS TYPES D'ECOSYSTEMES

Le territoire du SCoT Nord 54 rassemble 4 types d'écosystèmes : les vallons forestiers, les pelouses calcaires, les prairies extensives et les marais. Il existe des milieux de grand intérêt au sud du territoire (Marais de Droitaumont, vallée du Longeau), mais l'essentiel de la biodiversité remarquable connue se situe dans la moitié nord du territoire.

## LES ESPECES EMBLEMATIQUES

- ◆ Les anciennes cavités minières et les anciens ouvrages de la ligne Maginot constituent des gîtes d'hivernage intéressants pour le Grand Murin, le Petit et le Grand Rhinolophe (chauves-souris).
- ◆ D'autres espèces emblématiques sont à relever : la Chouette Chevêche, le Busard Cendré ou encore le Triton crêté.



## LES ESPACES INVENTORIES, PROTEGES ET GERES

- ◆ Sur l'ensemble du territoire du SCoT Nord 54, **les espaces naturels inventoriés couvrent 15 650 ha, soit 15% du territoire, et concernent 83 communes.** On compte 12 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristiques (ZNIEFF), 3 Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO), 21 Espaces Naturels Sensibles (ENS) et 25 Zones Humides Remarquables.
- ◆ **En revanche, l'ensemble des espaces protégés et gérés ne couvre que 4 880 ha, soit 5% du territoire du SCoT et concerne 22 communes.** On dénombre seulement 2 sites Natura 2000 avec la Zone de Protection Spéciale de Jarny-Mars la Tour et la Zone Spéciale de Conservation des pelouses et milieux cavernicoles de la Vallée de La Chiers et de l'Othain.

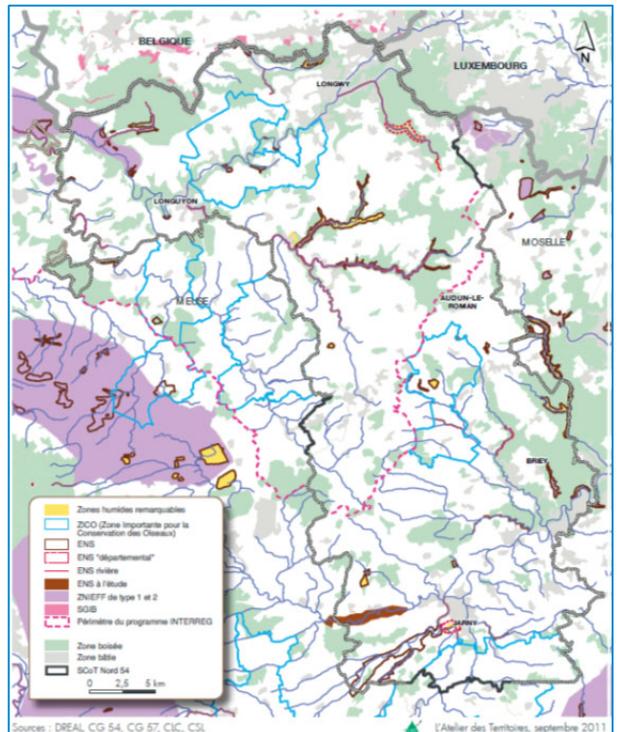
## LA NATURE « ORDINAIRE »

- ◆ Le SCoT comprend **24 400 ha de forêts**. La majorité se situe au nord et à l'est du territoire, tandis que le sud-ouest concentre les milieux ouverts.
- ◆ Les vergers font l'objet de nombreuses actions de préservation et sont le reflet d'une activité agricole qui tend à disparaître. Leur importance se ressent au niveau patrimonial, culturel et paysager.
- ◆ Eléments importants de la Trame Verte, les haies et bosquets permettent de faciliter les déplacements de la faune et la dissémination des végétaux.

## LES CORRIDORS ECOLOGIQUES : LA TRAME VERTE ET BLEUE

- ◆ Les massifs forestiers sont assez bien reliés entre eux au nord. Par contre, **dans la partie sud, le milieu forestier est moins présent et plus fragmenté.** Le continuum des milieux ouverts forme une mosaïque assez morcelée.
- ◆ Les continuités écologiques aquatiques peuvent également s'entendre comme des discontinuités naturelles mais aussi comme des corridors écologiques pour la faune et la flore aquatique.

Les milieux naturels inventoriés



## ◆ ATOUTS :

- ⊗ Une richesse du patrimoine naturel, avec des milieux remarquables.
- ⊗ Une nature ordinaire encore bien représentée.

## ◆ FRAGILITES :

- ⊗ Des milieux naturels qui manquent de protection comparativement aux pays limitrophes.
- ⊗ De nombreuses ruptures au sein de la Trame Verte et Bleue.

## 10 ENJEUX POUR UN TERRITOIRE

### L'IMAGE ET L'IDENTITE

L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE  
L'ORGANISATION DE LA MOBILITE  
LA DEMOGRAPHIE

LES BESOINS EN LOGEMENTS

### LE CADRE DE VIE ET LES PAYSAGES

LES TERRITOIRES ENVIRONNANTS  
L'ARMATURE TERRITORIALE

### LA TRAME VERTE ET BLEUE

LES RISQUES ET CONTRAINTES PHYSIQUES

# LE PATRIMOINE PAYSAGER

## LES FACTEURS IDENTITAIRES

Derrière une image liée à son passé minier, le territoire offre à travers, ses paysages, différentes facettes qui constituent un facteur d'identité important. Il est soumis à une polarité nord-sud entre le Jarnisy au sud et le Pays de Longwy au nord et une polarité est-ouest entre le passé minier et l'influence du sillon lorrain à l'est et l'ouest tournée vers les plaines humides de la Meuse.

## UN COUVERT FORESTIER DIVERSIFIÉ

28 % du territoire est couvert de forêt :

- ◆ De grands massifs au sud-est (Forêt Domaniale de Moyeuve, 2000 ha), à l'ouest (Forêt Domaniale de Buré d'Orval, 800 ha), ou dans la plaine humide de la Woèvre.
- ◆ Des boisements morcelés sur les secteurs de plateaux.
- ◆ Des boisements de fond de vallée le long des cours d'eau.
- ◆ Des boisements de coteau, très denses, implantés en pente forte (Vallées de la Chiers, de la Crusnes, de l'Orne...).

## UNE PREDOMINANCE DE LA CERÉALICULTURE

Le territoire du SCoT Nord 54 est occupé à 68 % par des superficies agricoles. **Les grandes cultures représentent les 3/4 de l'activité agricole.** La céréaliculture se concentre sur les secteurs de plateau alors que les fonds de vallée accueillent des prairies et de l'élevage.

## LES PAYSAGES BATIS

Le territoire subit une forte pression urbaine qui se traduit par des lotissements pavillonnaires dans les villages et une urbanisation le long des voies de communication. Cependant, **de nombreux villages ont gardé les caractéristiques du vieil habitat lorrain** : maisons rurales traditionnelles accolées les unes aux autres et séparées de la rue par un « usoir ». Sur certains villages traditionnels se sont greffés de véritables nouveaux quartiers, les cités minières (Morfontaine, Piennes, Tucquegnieux, Girumont), qui représentent un patrimoine architectural précieux et identitaire pour le territoire.

## LA VALEUR PATRIMONIALE DU TERRITOIRE

Le territoire du SCoT Nord 54 possède 2 éléments patrimoniaux « phare » :

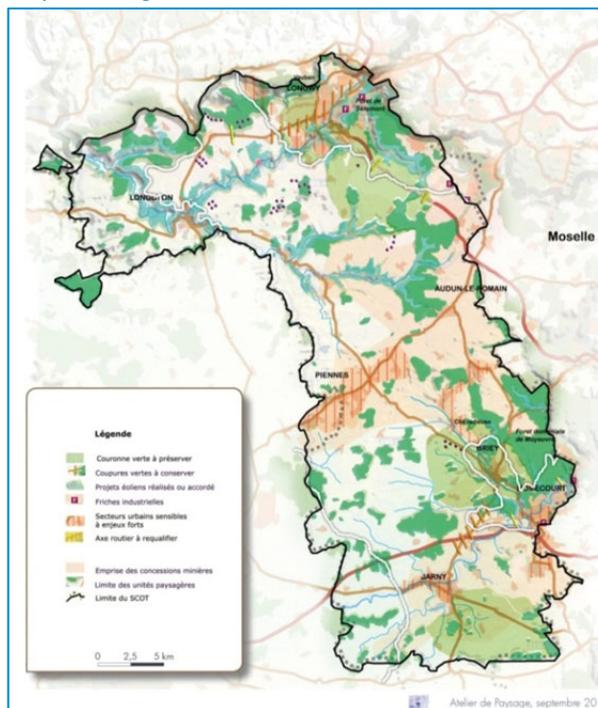
- ◆ La place forte et les remparts de Vauban à Longwy, site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.
- ◆ La Cité Radieuse, œuvre de Le Corbusier, inscrite aux Monuments Historiques mondialement connue.

Il compte également :

- ◆ Des sites classés : la place du Colonel Darche à Longwy, l'Eglise en fer de Crusnes, le Château de Cons-la-Grandville...
- ◆ Un patrimoine touristique pittoresque : le fort de Fermont et la ligne Maginot, la vieille ville de Briey, le Château de Moncel, ...
- ◆ Un patrimoine industriel : la mine de fer et la fonderie d'Homécourt, la cartoucherie, les cités minières, ...



## Enjeux et fragilités du territoire



### ◆ ATOUTS :

- ⊗ 2 monuments emblématiques sur le territoire et surtout un patrimoine de l'ordre du pittoresque diffus.
- ⊗ La forêt joue un rôle important dans le cadre de vie (source de biodiversité, espace de loisirs et de détente, rôle paysager)

### ◆ FRAGILITES :

- ⊗ Une tendance à la simplification de l'occupation du sol, suite à la PAC et aux aménagements fonciers.

## 10 ENJEUX POUR UN TERRITOIRE

### L'IMAGE ET L'IDENTITE

- L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE
- L'ORGANISATION DE LA MOBILITE
- LA DEMOGRAPHIE
- LES BESOINS EN LOGEMENTS
- LE CADRE DE VIE ET LES PAYSAGES**
- LES TERRITOIRES ENVIRONNANTS
- L'ARMATURE TERRITORIALE
- LA TRAME VERTE ET BLEUE
- LES RISQUES ET CONTRAINTES PHYSIQUES



# Le SCoT, parlons-en !

## La concertation au cœur du processus

Des modalités de concertation ont été définies lors du lancement des travaux du SCoT :

- ◆ Ateliers et séminaires avec les élus et les partenaires institutionnels,
- ◆ Mise en ligne de documents sur Internet,
- ◆ Articles dans la presse locale,
- ◆ Exposition et réunions publiques (à partir de la rentrée 2013).

Un registre de concertation est disponible dans les 8 communautés de communes et les 5 communes isolées membres du SCoT, pour y formuler des observations.

Il est également possible d'envoyer des remarques par écrit à l'adresse postale ci-dessous, ou par courriel : [info@scotnord54.org](mailto:info@scotnord54.org)



Mairie de Briey ◆ Place de l'Hôtel de Ville ◆ 54150 BRIEY

Tél : 03 82 47 16 32 (présidence)

Tél : 03 82 45 21 55 (direction)

Fax : 03 82 47 16 48

[info@scotnord54.org](mailto:info@scotnord54.org)

[www.scotnord54.org](http://www.scotnord54.org)

Espace de téléchargement :

- ◆ Diagnostic
- ◆ Etat initial de l'environnement
- ◆ Feuille de route
- ◆ ...